

PEOPLE P.6

**ELISABETH
DE FEYDEAU,
NEZ BIEN NÉ**



ACTU P.2,3 & P.6

Spécial Immobilier

Comment les professionnels
du secteur appréhendent 2012
à Versailles ? Dossier spécial.

N°51
MARS 2012

**JOURNAL
OFFERT**

Versailles+



«QUAND JE DONNE UNE PLACE, JE FAIS UN INGRAT ET CENT MÉCONTENTES» — LOUIS XIV

SPECIALES LEGISLATIVES P.4 & 5

JOEL LOISON & ISABELLE THIS S' JEAN

Le maire de Velizy dément les rumeurs,
la candidate PS n'affrontera pas Péresse.

ACTU P.03

COURSE ROYALE

Et en plus, il faudra payer pour courir
en juillet dans le parc !



STORY P.9

LA STATUE DE LA LIBERTÉ EST..

Versaillaise, évidemment !



LES ADIEUX À LA REINE

CULTURE P.12

Marie-Antoinette et Louis XVI seront de retour
sur nos écrans le 21 mars prochain, devant la
caméra du réalisateur Benoît Jacquot qui nous
conte les quatre jours décisifs de juillet 1789.
Interview.

Immobilier : 2012, année décisive

En 2011, après plus d'une décennie consécutive de hausse, si l'on place entre parenthèses la baisse qui a suivi la crise des subprimes en 2009, le marché de l'immobilier français aura atteint des sommets inégalés, ce qui se confirme encore plus à Versailles, huitième ville la plus riche de France, et donc aussi l'une des plus chères sur le plan immobilier. Le poids du logement pèse aujourd'hui jusqu'à 40 % du budget des classes moyennes, contre 22 % quinze ans plus tôt. Les capacités d'emprunt, réduites par la crise financière, mais aussi, les contraintes urbanistiques et tout simplement la carence en volume de biens neufs ou anciens à acheter oblige à se poser des questions sur l'état du marché. Nous avons donc sollicité des experts du marché versaillais, Robert Fiel, le directeur de l'Agence Principale, ainsi qu'Isabelle Tabarié de l'agence Chesneau, pour nous donner leur vision de l'année à venir.



Versailles + : Comment s'est comporté le marché immobilier versaillais ces dernières années et ces derniers mois ?

Robert Fiel : Le marché immobi-

lier versaillais a connu, comme les marchés franciliens et français, de nombreuses secousses depuis quatre ans. Cette volatilité du marché étonne, inquiète, lorsque que l'on souhaite acquérir un bien immobilier ou faire l'inventaire de son patrimoine. Tout le monde connaissait jusqu'en 2008 les facteurs liés à ces variations qui étaient principalement : la conjoncture, les résultats économiques qui guidaient l'enrichissement des ménages et les cours de la Bourse d'où beaucoup d'acquéreurs tiraient leur épargne. Acheter un bien immobilier dans les années de croissance stable était un acte sans trop de risques. Bien des choses ont changé en quatre ans. Aux facteurs évoqués plus haut, se sont ajoutées la crise financière mondiale et la précarité de l'emploi. Sur la période 2000 à 2008, les taux d'intérêts baissaient, et les prix augmentaient plus vite que les taux d'intérêt. La valeur nette des biens immobiliers a presque doublé pendant cette période !

En 2008, la crise a provoqué un effondrement du marché national, -15 %, qui n'a donné « que » -10 % sur le marché de Versailles. A cela s'est ajoutée une baisse du nombre de transactions de 12 % en 2009, baisse qui, là aussi, fut inférieure à la moyenne française (pour mémoire, le nombre de transactions sur un an est passé en France de 800 000 transactions début 2008 à 550 000 transactions à mi 2009 !).

Pour relancer le marché, les banques ont maintenu des taux attractifs avec une hausse encadrée par le gouvernement. Quelques mesures comme la défiscalisation des intérêts d'emprunt, le maintien de la TVA à 5,5 % pour les travaux, les lois Scellier et Bouvard sont venus compléter le dispositif. Le manque de logements a fait le reste et, le marché est reparti.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2010, + 39 % d'augmentation du nombre des transactions sur

Versailles et + 3,5 % en 2011 (estimation). On parle d'un chiffre record de près de 1 600 transactions à Versailles pour 2011. Les prix, quant à eux, ont augmenté en 30 mois de l'ordre de 34 %, sur Versailles intramuros toujours. Si l'on se base sur les prix de 2008, avant la chute, la hausse reste tout de même de 20 % en trois ans. Il y a un an nous recommandions à nos clients d'acheter en disant qu'il fait bon vivre à Versailles, certains l'ont bien compris.

Le prix moyen du m² dans l'ancien à Versailles s'établissait à 5 680 € à la fin du 3ème trimestre 2011. Il continue toutefois de cacher de fortes disparités selon les quartiers et le type de bien, avec une fourchette de prix allant de 3 800 € jusqu'à 8 000 € pour certains biens exceptionnels. Malgré cette disparité, ce sont tous les quartiers de

reste importante à Versailles et ailleurs. Sur le long terme un achat immobilier est toujours gagnant. Il n'empêche que la décorrélation entre le pouvoir d'achat et la hausse des prix dans l'immobilier ne peut qu'entraîner des ajustements cycliques nécessaires.

Lorsque l'on lit la presse économique et les prévisions de certains experts en matière immobilière, on peut trouver à peu près la réponse que l'on veut. Pour certains, les plus pessimistes, le marché va s'effondrer et il est urgent de vendre. Pour d'autres, le marché est à un tournant, mais ils n'indiquent pas vraiment le sens du tournant. Pour les plus optimistes le marché va continuer de grimper. Qui croire, que penser ?

Tout d'abord, faire une prévision sur la base de résultats encore incomplets en janvier 2012, ne

rence) de vous faire une estimation précise de votre bien (à bannir les estimations sur Internet ou par téléphone ou pire par quelqu'un qui n'a pas la connaissance exacte de votre quartier). Il doit vous dire combien vous allez vendre votre bien en fonction de ses caractéristiques propres et il ne doit surtout pas surestimer votre bien pour vous séduire afin d'obtenir un mandat de vente. Faites plusieurs estimations s'il le faut et surtout demandez des références de ventes similaires lorsque l'on vous donne un prix. S'il y a de gros écarts, posez-vous des questions. N'oubliez pas également que le prix de votre bien n'est pas déterminé en fonction de votre projet mais par le marché local. Préférez les mandats exclusifs plutôt que la pluralité des mandats.

Si vous vendez pour acheter, ayez

Elections, piège à c... ? Non, répond Isabelle Tabarié, de l'agence Chesneau :
« Curieusement, nous sommes à l'inverse de ce que nous connaissions dans le passé les années d'élections présidentielles. L'année 2012 s'annonce excellente et très dynamique. Est ce la peur quant à l'avenir de l'euro qui pousse à investir dans la pierre massivement ? Ou encore l'effet de la taxation des plus-values sur les résidences secondaires, qui pousse à réinvestir dans la résidence principale ? »



Versailles qui ont profité de cette hausse. Il fait bon vivre à Versailles et les jeunes l'ont bien compris puisque ce sont les 30 à 39 ans qui ont le plus acheté à Versailles ces dernières années.

V+ : Mais pour 2012, année à hauts risques avec les élections, et les craintes de nouvelle crise si toutefois la précédente est réellement derrière nous ?

R.F. : Et voilà, tout cela, c'était avant 2012 et les versaillais n'échappant pas à la crainte du lendemain s'interrogent sur le futur. Que va devenir le marché immobilier dans les prochains mois, sur 2012...et après... Après, ce sont les tendances longues à plus de cinq ans. Ce sont ces tendances qui sont les plus probables. L'immobilier est une valeur refuge, une valeur de fond. La demande de logements

nous paraît pas bien sérieux. Prédire un effondrement du marché n'a pas de sens lorsque l'on ne met pas de chiffres au bout. Il existe tellement de variables qui peuvent influencer sur le marché immobilier qu'agiter son mouchoir dans un sens ou dans un autre n'apporte certainement pas une réponse claire. Il suffit pour cela de relire après coup les articles écrits mi 2011 nous prédisant une baisse sur Versailles pour sourire.

V+ : Au-delà des hausses, des baisses, des tendances, ce qui intéresse nos lecteurs propriétaires c'est de savoir comment s'y prendre pour vendre correctement leur bien...

R.F. : Vendre un bien immobilier à Versailles n'est pas une chose compliquée en soi. Il faut avant tout, demander à un professionnel qualifié (agent immobilier en l'occurrence)

d'abord la démarche de vendre, mais n'attendez pas d'avoir vendu pour retrouver une nouvelle acquisition. Pour cela, là aussi, faites vous aider pour savoir si votre futur projet est cohérent.

Enfin soyez prêt. Le jour où vous allez trouver l'appartement de vos rêves, tout va très vite. En ce qui concerne les prix, à Versailles nous sommes sur un marché sain, dans une ville dynamique et sereine où l'on continue de constater que les secousses du marché y sont toujours atténuées. Que vous cherchiez un logement ou que vous soyez investisseurs, la ville de Versailles est un bon choix. Si vous cherchez à faire des « coups », essayez plutôt dans des zones à risques, en se souvenant que la valeur d'un bien immobilier c'est avant tout la valeur que l'on veut et que l'on peut y mettre...

**PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-BAPTISTE GIRAUD**

Versailles+

Versailles + est édité par la SARL de presse Versailles + au capital de 5 000 euros, 6 bis, rue de la Paroisse, 78000 Versailles, ayant pour principal actionnaire Jean-Baptiste Giraud. SIRET 498 062 041 00013. Numéro de commission paritaire en cours. Dépôt légal à parution. Imprimeur : Rotimpres. Directeur de la publication et de la rédaction : Jean-Baptiste Giraud. Rédacteur en chef : Michel Garibal.

Pour écrire à la rédaction :
redaction@versaillesplus.fr
Diffusion : Cibleo / Editeo.
Pour diffuser Versailles + :
diffusion@versaillesplus.fr
Fondateurs : Versailles Press Club et Versailles Club d'Affaires. Tous droits de reproduction réservés.
Abonnement : 15 euros / an.
abonnement@versaillesplus.fr
prix au numéro 1,5 euro.
www.versaillesplus.fr



Versailles + est le SEUL média local dont la diffusion est certifiée qui plus est par un organisme reconnu et indépendant.

Régie Publicitaire :
Delphine de Villeneuve
06 50 47 72 12
publicite@versaillesplus.fr



Désormais, les joggeurs du dimanche ont sept bonnes raisons de suer dans les allées du parc du Château de Versailles. Sept, comme le nombre de courses proposées le premier juillet prochain au coeur des jardins, par Go Sport, l'organisateur de la manifestation

Avant la mythique course à pied reliant Paris à Versailles en septembre prochain, le coup d'envoi de plusieurs nouvelles épreuves sera donné le premier juillet dans la cité royale. Et pas n'importe où, puisque les sportifs aguerris – ou pas ! – s'affronteront au sein du grand Parc du Château de Versailles. Mais à l'inverse de la Grande Classique, les vainqueurs ne repartent non pas avec un chèque, mais avec des bons d'achat des partenaires de la course. Associer sport et culture, voilà le concept de ce premier « Go sport running tour du Château de Versailles 2012 » initié par la filiale événementielle de la maison d'édition parisienne « Hugo &

Cie » et validée par Catherine Peygard quelques jours seulement après sa nomination à la tête du Château en octobre dernier. Un projet dont la réussite est également due en partie au jardinier en chef du Grand Parc de Parc, Alain Baraton, puisque l'un de ses ouvrages « Jardin de Versailles vus par Baraton » est publié chez l'éditeur. Au total sept parcours ont été instaurés selon les niveaux et âges de chacun. Les plus sportifs d'entre nous se délecteront sur les 15 km tout terrain de la Course Royale tandis que les plus émérites s'affronteront pour une marche nordique chronométrée de 6 km. Les enfants ne sont pas oubliés puisque trois courses sont ainsi prévues, du 3 km pour les Minimes aux 1,5 km pour les ben-

jamins, en passant par un sprint déguisé pour les plus petits. Le tout, sous les yeux (et les jambes) de Marie José Percec, multiple championne olympique française et marraine de l'édition, qui participera au 400m avec les enfants. L'idée est claire : prouver que les événements sportifs peuvent être à la fois familiaux et culturels. Animations à la pelle, ateliers théâtre et mini salon du livre, voilà ce qui attend les quinze mille participants espérés par les organisateurs. Le tout, en rapport avec le Château évidemment.

PAULINE WAROT

Courses de 8 € à 33 €. Renseignements et inscriptions sur www.gosportrunningchateauversailles.com

C'EST LA FINALE !

Dans le cadre des Vendredis du rock organisés par la ville de Versailles et Jversailles, 5 groupes vont s'affronter vendredi 30 mars à 20h30.

Le groupe versaillais Ricardo Avalon, dont nous avons fait le portrait il y a quelques mois (4 garçons donnent le son) tient ses promesses de succès et sera donc en compétition ce soir là, leur style ? Le slam électro rock, le 15



mars sort sur toutes les plateformes de téléchargements légales leur premier album : Mille et une vies.

Ils comptent sur notre soutien et nos encouragements !
Vendredi 30 mars
Complexe Richard Mique
7 bis rue Pierre Lescot
20h30. Infos : 0134 57 58 39 ou f.pernot@pfy.fr

LECTURES D'ENFANTS

L'exposition « Lectures d'enfance », dédiée à la littérature pour la jeunesse des XIX^{ème} et début du XX^{ème} siècle, dévoile des livres rares et des jouets anciens, prêtés par le musée Lambinet et des particuliers. Seront

ainsi présentés des albums illustrés par Job, des livres de prix, des romans de Jules Verne édités par Hetzel, des récits de voyages illustrés, des Abécédaires et des recueils de chansons...

De nombreuses animations sont également proposées aux enfants pendant l'exposition.

Exposition à la Bibliothèque municipale de Versailles, du 7 février au 28 avril 2012.
Ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h. Entrée libre.



EDITORIAL

Immobilier : Versailles reste une pépète

Il y a chez tous les Français, en particulier les urbains qui représentent la majorité de la population, un fond paysan, hérité d'un long passé, qui conduit à aimer la terre et la propriété.

Ce désir se manifeste d'abord par le goût de se sentir bien chez soi et nos compatriotes ne font pas la distinction première entre l'ancien et le neuf : ils optent à peu près à parts égales pour l'un ou pour l'autre ; répétons-le c'est le souci d'une existence harmonieuse qui prime sur le reste. L'acquisition d'un logement ne représente pas la première étape d'une longue marche pour la constitution d'un patrimoine. Deux préoccupations dominent dans le désir d'être propriétaire : être assuré d'avoir un toit au moment de la retraite, et même bien avant se protéger contre les à-coups du sort, en particulier le chômage.

Ces considérations devraient faire des Français des champions de la propriété. Tel n'est pourtant pas le cas. Dans la zone euro, l'hexagone est avec l'Allemagne et les Pays-Bas en queue de peloton. Il existe trois explications à ce phénomène. La France dispose d'un vaste parc de logements sociaux : quatre millions, soit 15 % du total. Par ailleurs, les transferts de population vers les villes depuis la seconde guerre mondiale ont transformé de nombreuses habitations en résidences secondaires, ou les ont laissées à l'abandon au profit des centres villes ou des banlieues des grosses agglomérations. Enfin l'augmentation régulière de la population n'a pas été suivie d'une hausse corrélative de la construction de bâtiments neufs. D'où une pénurie évaluée à un million de logements par les professionnels.

Cela dit, il est très difficile d'évaluer aujourd'hui la situation du logement en France. Les disparités se creusent d'une région à l'autre. Il en va de même au sein d'une même agglomération. Dans leur dernière étude les notaires annoncent un retournement du marché dont les signes avant-coureurs sont apparus



depuis trois mois. Les arguments ne manquent pas : la France est un des rares pays où les prix de l'immobilier ne se sont pas orientés résolument à la baisse comme dans le reste de l'Europe. En deuxième lieu, le pouvoir d'achat est en berne et ne peut s'aligner sur des prix qui ont battus des records l'an dernier. En troisième lieu, les banques sont plus réticentes à accorder des prêts et commencent à remonter lez taux. Enfin, il ne faut pas négliger les mesures annoncées par les candidats à l'élection présidentielle pour calmer les prix.

Ceux-ci pourraient alors perdre de l'ordre de dix pour cent cette année. On en est à peine au début, la plupart des vendeurs jouant sur la pénurie pour refuser de baisser leurs prétentions. Cela se traduit par une chute sensible des transactions, qui sera peut-être le commencement de la sagesse. Pour Versailles, l'évolution ne peut être que modérée en raison de la faiblesse de l'offre qui oblige les candidats à se replier sur les communes voisines où l'on a construit davantage. Au demeurant, selon les notaires, les prix ont encore augmenté de 0,2 % dans les Yvelines au quatrième trimestre alors que la décrie s'amorçait dans le reste de la France. C'est peut-être du côté des maisons qu'existe le plus grand espoir : elles sont en moyenne plus chères au mètre carré que les appartements, mais elles ont déjà amorcé un recul depuis plusieurs mois, car elles exigent souvent d'importants travaux de rénovation. Quoi qu'il en soit, compte tenu de tous ses atouts, Versailles sera toujours une pépète dans le domaine de l'immobilier.

MICHEL GARIBAL

4

SPÉCIALES
LÉGISLATIVES

VERSAILLES + N°51 MARS 2012

QUESTIONS À...

JOËL LOISON, MAIRE DE VELIZY-VILLACOUBLAY

Pour les versaillais, Velizy-Villacoublay, c'est avant tout Velizy 2 pour y trouver tout ce que Parly 2 ne propose pas (à commencer par un hypermarché) et l'A 86 les jours de départs en vacances ou en week-end. Mais pour les communes voisines, c'est surtout un partenaire convoité, du fait des très nombreuses entreprises qui s'y sont installées ces trente dernières années et qui cotisent, cotisent, cotisent. Avec les communautés d'agglomération, ces taxes sont mutualisées. Pas de chance, Velizy-Villacoublay ne veut pas d'un mariage avec ses voisines des Yvelines, au sein de Versailles Grand Parc. Son maire Joël Loison, s'en explique pour la première fois.

Versailles+ : La communauté d'agglomération Versailles Grand Parc (VGP) a voté dernièrement une motion pour constater le refus de Velizy-Villacoublay de rentrer en son sein. Pourquoi ne pas rejoindre cette communauté d'agglomération et en préférer à priori une autre, sachant que la loi oblige toutes les communes à se réunir au sein de communautés d'ici 2014 ?

Joël Loison : Ce débat qui dure depuis plusieurs années s'est accéléré depuis la loi de décembre 2010. La première raison qui nous fait candidater auprès de GPSO (communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, NDLR) est une raison territoriale. Nous sommes en continuité urbaine avec Meudon. Nous prenons avec eux des décisions communes en matière de PLU, de stationnement, de circulation depuis des années. Les entreprises qui sont installées sur les parcs d'activités contigus de nos DEUX villes ne savent parfois elles-mêmes pas vous dire de quelle ville elles dépendent. Nous avons également un quartier commun avec Chaville : certaines rues sont du côté pair à Vélizy et côté impair à Chaville. L'école de ce quartier accueille d'ailleurs entre un tiers et un quart d'enfants chavillois. Il y a également un bureau de poste intercommunal. Les animations sont co-organisées et co-financées... Bref, vous le voyez, il y a un bassin de vie commun avec Chaville.

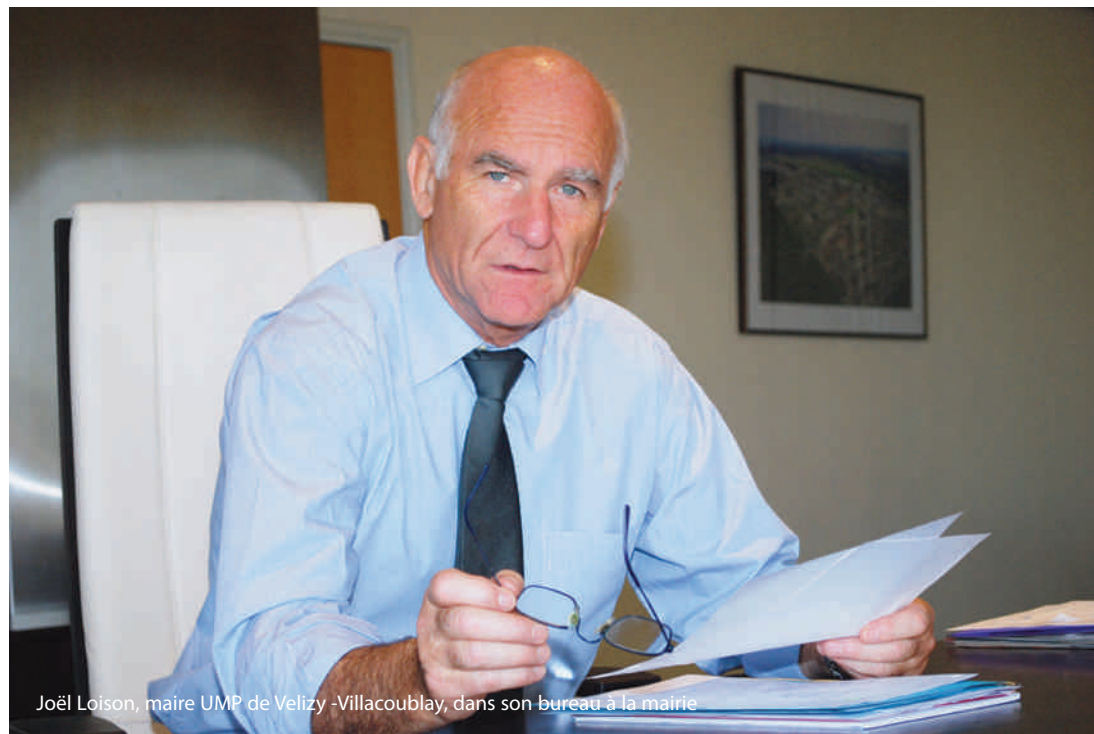
Or, les communes de VGP en continuité territoriale avec nous sont séparées de Vélizy par la forêt ou au mieux par le cimetière pour Viroflay ou par la Base Aérienne 107 pour Bièvres... Nous d'avons donc pas d'activité commune au quotidien avec Versailles. D'autre part, VGP va se développer à son ouest, à Satory, vers Saint Quentin, jamais vers Vélizy à cause notamment de la forêt. Dans le cadre du Grand Paris,

GPSO se développera vers le sud, englobant Vélizy-Villacoublay qui se trouve en trait d'union entre Paris et de l'Etablissement Public Paris Saclay. Vous comprenez donc la pertinence de ce choix depuis le début.

V+ : Pourtant vous avez subi des pressions pour rejoindre VGP, on trouve même sur le site de la Préfecture des Yvelines une carte de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc ou Velizy-Villacoublay est... intégrée !

Vous savez, on s'est appuyés sur les départements pour construire les schémas d'intercommunalité. Pourquoi voulez-vous que le préfet des Yvelines fasse un schéma en excluant une ville de son département ? J'ai de très bonnes relations avec tous les maires des Yvelines, le seul problème c'est qu'on s'est appuyé sur les limites départementales pour faire ces schémas. D'où l'ambiguïté, mais j'ai fait connaître ma position dès le début au préfet. La quasi unanimité du conseil municipal de Vélizy-Villacoublay, toutes tendances confondues, souhaite intégrer GPSO. J'ai dit et redit que je ne pouvais pas accepter le schéma publié par le préfet des Yvelines et je mets toute en œuvre pour aller vers GPSO qui nous attend les bras ouverts. C'est possible, la loi prévoit, pendant toute l'année 2012, de pouvoir revenir sur ce schéma, par une révision amiable de périmètre. A l'amiable bien sûr, je n'ai pas de raison de faire un recours contentieux, si je suis entendu.

V+ : Velizy-Villacoublay se trouve englobée dans la deuxième circonscription des Yvelines, actuellement détenue par Valérie Pécresse. On vous prête pourtant l'intention de vouloir vous présenter face à elle alors que vous êtes élu UMP. Qu'en est-il ?



Joël Loison, maire UMP de Velizy-Villacoublay, dans son bureau à la mairie

(Grand éclat de rire !) Vous savez, je n'ai pas d'ambition politique hors du territoire de Vélizy. Je ne serai candidat aux législatives dans aucune circonscription. Il n'en est pas question. J'ai déjà beaucoup à faire et je suis également conseiller général des Yvelines poste auquel je suis très attaché, même en étant intégré dans l'EPCI (établissement de coopération intercommunale, NDLR) de GPSO.

V+ : Versailles et Velizy-Villacoublay sont des communes contigües mais différentes. Quelles sont les passerelles, les synergies, les rapprochements opérés ou souhaitables au cours des prochaines années ?

Ce n'est pas parce que nous nous rapprochons de GPSO que nous laissons tomber les Yvelines. Chaque année, Vélizy-Villacoublay apporte 35 millions d'euros de fiscalité directe au département, département qui nous soutient en contrepartie dans nos investissements ! Il s'agit essentiellement de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises et la taxe foncière. Plus Vélizy-Villacoublay se développera, plus elle contribuera à la richesse des Yvelines. Naturellement, nous avons des liens avec Versailles en ce qui concerne les écoles. Pratiquement tous nos jeunes vont au lycée à Versailles. C'est la carte scolaire logique, même si cette dernière n'existe plus. C'est le lien essentiel, car au plan culturel, c'est très différent, les véliziens vont plus naturellement à Paris qu'à Versailles. Vous savez, il y a la N118 !

V+ : Votre commune accueille de gros groupes industriels, des sièges de grandes entreprises. Etes vous inquiets de la conjoncture économique, qui pourrait impacter indirectement votre commune ?

La situation économique internationale, nationale et locale m'interpelle forcément. Nous avons 43 000 emplois marchands sur la ville. Essentiellement en recherche et développement. Vélizy -Villacoublay seule représente 5 % de la recherche privée nationale... Mais il faut donc res-

ter très vigilant ; ces entreprises sont le plus souvent internationales et peuvent être tentées de déménager ailleurs leur recherche et développement. Nous avons créé une cellule de développement économique en mairie et nommé un élu délégué pour entretenir de bonnes relations, développer des synergies et continuer à prospecter. Nous investissons beaucoup dans la relation. Un pôle comme le notre n'est pas le fruit du hasard, mais d'un travail de longue haleine. Et je peux vous dire que ça paye, à titre d'exemple : nous avons deux projets avec des entreprises d'envergure internationale qui devraient se concrétiser d'ici l'été : la construction de son siège social pour l'une et une installation prévue en juillet pour l'autre. N'oubliez pas que pour financer des équipements et de la solidarité, il nous faut de la richesse. Ce sont les entreprises qui l'apportent à la ville et au département.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR ANNE-SOPHIE DU MERLE
ET JEAN-BAPTISTE GIRAUD**

QUESTIONS À...

ISABELLE THIS SAINT-JEAN, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE, CANDIDATE PS SUR LA 1^{ÈRE} CIRCONSCRIPTION DES YVELINES

Isabelle This Saint-Jean se présente sur une circonscription redécoupée, la 1^{ère} des Yvelines, détenue depuis une éternité par Etienne Pinte qui a annoncé qu'il ne se représenterait pas le mois dernier, laissant le champ libre à François de Mazières, maire de Versailles, qui ne s'est pour l'instant pas déclaré officiellement candidat. Le redécoupage rend *de facto* l'issue du scrutin incertaine, puisqu'elle comprend désormais des cantons réputés à gauche. Interview.

Versailles+ : La 1^{ère} circonscription des Yvelines a été détenue sans discontinuer par des députés de droite, mais lors des dernières législatives, Etienne Pinte a été relativement « mal réélu », avec une candidate socialiste à 43% au second tour. Sachant que la circonscription a de plus fait l'objet d'un redécoupage, incluant les cantons sensiblement plus à gauche, votre candidature dépasse la candidature de témoignage. Au PS, et vous-même, vous pensez pouvoir gagner ?

Isabelle This Saint-Jean : Rien n'est jamais gagné, mais rien n'est jamais perdu non plus ! Certes, dans cette circonscription la gauche n'a jamais été majoritaire, toutefois un grand nombre de nos concitoyens, qui avaient été séduits par Nicolas Sarkozy, sont aujourd'hui sans illusion. Beaucoup de promesses ont été faites et pourtant les problèmes sont toujours là, voire ont été aggravés par la politique du gouvernement qui n'a pas su répondre à leurs difficultés quotidiennes. Notre pays paraît aujourd'hui plongé dans une crise économique, sociale, politique et écologique très profonde. Face à ces promesses non tenues, beaucoup ont perdu espoir et n'attendent plus rien de la politique. Ils n'ont plus confiance dans ceux qui doivent être leur représentants : les hommes et les femmes politiques. Nous devons leur redonner espoir et les convaincre qu'un autre projet collectif est possible et que notre pays a des atouts considérables pour résoudre les difficultés qu'il traverse. Nombreux sont ceux également aujourd'hui -y compris parmi ceux qui traditionnellement votaient à droite- qui sont scandalisés par les injustices criantes et par cette politique qui consiste à dresser les Français les uns contre les autres et à chercher des boucs émissaires. En outre, la droite est aujourd'hui divisée. Dans la cir-

conscription, on connaît les désaccords qui existent entre le candidat désigné de l'UMP et le député UMP sortant. Ceci étant, quoi qu'il en soit de mes chances de succès, je mettrai toute mon énergie pour défendre les idées et les valeurs auxquelles je crois très profondément.

V+ : Le résultat des législatives dépendra en partie du résultat des présidentielles, sans d'ailleurs que l'on puisse dire qu'une victoire de la gauche ou de la droite profiterait au même camp quelques semaines plus tard. Comment faire campagne dans ces conditions pour un scrutin local alors que les regards sont d'abord tournés vers la présidentielle ?

Je souhaite contribuer à la majorité de gauche qui sera nécessaire à la mise en œuvre politique du programme de François Hollande quand il sera élu. C'est donc dans la dynamique de la présidentielle que je m'inscris. La campagne que je vais mener sera la déclinaison locale de la campagne présidentielle du candidat de toute la gauche. Je veux montrer aux Yvelinois que les propositions que porte François Hollande auront un impact sur leur vie quotidienne.

V+ : Vous avez de fortes chances de pouvoir vous maintenir au second tour si l'on s'en tient au score de la candidate socialiste lors du dernier scrutin. Mais à ce jour, vous ne savez toujours pas contre qui vous faites campagne, puisque le député sortant, Etienne Pinte, ne se représente pas, et que l'UMP, son parti, n'a investi personne pour lui succéder...

Je suis très surprise de cette question. Il me semblait que François de Mazières était le candidat investi par l'UMP. Mais peut-être y aurait-il d'autres candidats UMP ? Il est vrai qu'Hervé Pichon avait fait connaître ses ambitions. Quoi

qu'il en soit, les candidats de droite, dans la même majorité parlementaire que le président sortant, devront assumer le bilan de Nicolas Sarkozy. Et ce bilan est très mauvais, pour ne pas dire plus !

V+ : Vous êtes une universitaire, chercheuse, vous avez présidé l'association « Sauvons la Recherche », êtes en charge du dossier de l'enseignement supérieur et de la recherche au Conseil régional... N'avez-vous pas raté une occasion d'aller au bout de votre combat en affrontant Valérie Pécresse sur la deuxième circonscription, elle qui est Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur ?

Dans mon action à la tête de l'association « Sauvons la Recherche » hier, comme dans mon action comme Vice-présidente du Conseil Régional aujourd'hui, je n'ai jamais voulu résumer mes prises de positions à un combat personnel. Il s'agit de s'opposer à une politique que je juge néfaste et inefficace pour ce secteur, quelque soit la personne qui la porte. Hier Valérie Pécresse, aujourd'hui Laurent Wauquiez. Mais au delà de l'enseignement supérieur et de la recherche, aujourd'hui si je suis candidate dans la 1^{ère} circonscription des Yvelines, c'est parce que je suis convaincue qu'une autre politique est possible. Celle que portera François Hollande. Celle que la gauche a pu apporter pour la Ville de Guyancourt ou pour la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Une politique qui allie justice sociale, dynamisme économique, respect de l'environnement, rayonnement culturel et fonctionnement démocratique pacifié.

V+ : Le plateau de Saclay bénéficie du grand emprunt. La circonscription, le département attend beaucoup de ce projet qui est pourtant un projet initié



Isabelle This Saint Jean, vice présidente du conseil régional d'Ile de France, candidate dans la première circonscription des Yvelines.

par un gouvernement de droite. Comment vous positionnez-vous la dessus vous qui êtes enseignante, économiste, chercheuse potentiellement favorable à ces investissements et candidate PS, parti qui n'a pas ménagé ses critiques sur ce projet ?

Tout d'abord il faut rappeler que la région Ile de France a depuis longtemps, avec d'autres collectivités territoriales dirigées par la gauche, investit massivement pour développer le pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Saclay (avec le Synchrotron Soleil, Digiteo, etc.). Et ce, bien avant que Nicolas Sarkozy ne décide de s'y intéresser. Quand les milliards promis par l'Etat sont toujours virtuels, aujourd'hui encore la Région

investit massivement sur ce projet. En revanche, je considère que ce développement ne doit pas se faire n'importe comment. Et, comme d'ailleurs bien des chercheurs et des universitaires, je conteste l'orientation actuelle. Le pôle de Saclay doit se développer, mais plusieurs conditions pour son succès doivent être réunies, qui ne le sont pas aujourd'hui. Il faudra très rapidement reprendre ce sujet dès le lendemain des élections présidentielles. Comme il faudra d'ailleurs repenser l'ensemble de la politique nationale de la recherche qui contrairement à ce qui est trop souvent dit n'est absolument pas à mettre au crédit du quinquennat.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR JEAN-BAPTISTE GIRAUD**

Suite de la page 2, dossier spécial immobilier

LONDON IMMOBILIER

Les plus belles adresses de Versailles

01.39.51.16.15

VERSAILLES LES PRES



Dans immeuble réhabilité (2005) 125 m² RdC traversant (vue jardin) 5 pièces 3 chambres et bureau. Grand séjour salle de bains salle d'eau place de parking en sous-sol. Terrasse 35m² en parfait état. DPE D. REF : 4047

924 000 €

VERSAILLES MONTREUIL



Belle maison de charme 100 m² au calme ensoleillée. 5 pièces principales, jardin, garage, lumière, proche tous commerces. DPE F.

REF : 4049

980 000 €

VERSAILLES



Dans quartier résidentiel maison de 185 m² sur 550 m² de terrain. 4 chambres, bureau, séjour, cuisine sur terrasse, sous-sol total aménageable. Maison refaite. DPE E. REF : 4015

1 280 000 €

JOUY EN JOSAS



A 5 minutes de Versailles et 20 minutes de Paris, exceptionnelle propriété du XVIII^e sur 5500 m² de terrain. 17 pièces principales, quadruple réception de plain pied sur terrasse. Jardin. Piscine. DPE C. REF : 3648

Nous consulter

14, rue André Chénier - 78000 VERSAILLES

www.london-immobilier.com

Les nouvelles règles fiscales immobilières en 2012

Certains aménagements fiscaux vont changer, crise oblige. Point d'ensemble.

La loi sur les plus-values immobilières

- Les résidences principales restent exonérées sur la plus-value.
- La plus-value est toujours imposée intégralement pour les 5 premières années de possession.

- Le délai avant exonération complète passe de 15 ans... à 30 ans de détention !
- L'abattement est progressif selon la durée de détention : 2 % pour chaque année de 6 à 17 ans, 4 % pour chaque année de 18 à 24 ans, 8 % pour chaque année de 25 à 30 ans.

- Enfin, le taux de la taxation passe à 32,5 %...

Robert Fiel, de l'Agence Principale, rappelle que cet aménagement a pour objectif de contrôler et d'aplanir les mécanismes de hausse du marché et bien sûr d'augmenter les rentrées fiscales.

Ces nouvelles dispositions vont cependant frapper de plein fouet ceux qui ont investi dans l'immobilier pour leur retraite et qui devront vendre dans les prochaines années.

• **L'aménagement de la loi Scellier** (investissement dans le neuf dans le but de louer minimum 9 ans en meublé*) Créée en 2009, la loi Scellier perdure encore en 2012. Le taux de réduction d'impôt

est finalement ramené à 8% en 2012 (contre 13% précédemment).

• **La loi Bouvard 2012** (investissement dans les résidences de services (*)) voit son taux de réduction d'impôts passer de 18 % à 16 %. (+récupération de T.V.A.).

Très peu d'investissements de ce type sont possibles à Versailles. Attention ces programmes sont souvent survalorisés à l'achat.

• LA TVA à 5,5 %

La TVA à 5,5 % ne serait pas remise en cause dans le secteur de l'immobilier. Pour rappel, il s'agit de programmes neufs en zone d'aménagement et de rénovation urbaine (ANRU) qui ouvrent droit aux primo-accédants à la TVA 5,5 % au lieu de 19,6 % dans le cas où ils acquièrent un logement neuf.

• **Actes de partage, liquidations et des liquidations des régimes matrimoniaux** A compter du 1er janvier 2012, le coût des actes de partage, liquidations et des liquidations des régimes matrimoniaux connaît une hausse significative suite à l'augmentation du droit de partage.

En effet, le taux 2011 de 1,1% passe à compter du 1er janvier 2012 à 2,5%.

Ce droit de partage profite exclusivement à l'État et fait partie de ce que l'on appelle communément « les frais de notaire ».

Ainsi, par exemple, si un couple propriétaire d'un appartement (évalué à 110.000 €) souhaite divorcer, l'acte de liquidation signé chez le notaire avant le 1er janvier 2012 coûtait 3.000 euros mais

coûtera 4.500 euros après le 1er janvier 2012.

• Impôts municipaux

Lors de la séance du 15 Décembre 2011, le budget global de la ville a été établi à 148 M d'€. Pour mémoire 150 M d'€ en 2008. Il n'y aura pas de hausse d'impôts à l'initiative de la Ville l'an prochain.

• Audit énergétique

Les bâtiments à usage principal d'habitation en copropriété de cinquante lots ou plus, équipés d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement et dont la date de dépôt de la demande de permis de construire est antérieure au 1er juin 2001 doivent faire l'objet d'un audit énergétique. Il appartient au syndic de copropriété d'inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale des copropriétaires la réalisation de cet audit.

L'audit doit comporter des propositions de travaux destinés à améliorer la performance énergétique du bâtiment. Il doit être réalisé par une personne qualifiée et indépendante.

L'audit énergétique prévu par le décret doit être réalisé dans un délai de cinq ans à compter du 1er janvier 2012. Les audits énergétiques vont avoir de plus en plus d'importance dans les transactions rappelle Robert Fiel. Les biens non concernés par cette mesure le seront sans doute bientôt.

• Diagnostic amiante

Ce diagnostic devient obligatoire pour tous les biens construits avant 1997, qui sont mis en location ou qui font l'objet de travaux par des entreprises extérieures.

AGENCE CHESNEAU
VENTE • GESTION • LOCATION

Ventes

VERSAILLES NOTRE DAME
BOULEVARD DE LA REINE

EXCLUSIVITE. Au 1er étage sans ascenseur, appartement de 5 pièces 93,29 m² se composant d'une entrée, un triple séjour de 44 m² divisible au sud, une cuisine, deux, trois ou quatre chambres, une salle de bains et une toilette séparée. Une cave. Très bien situé. Proximité toutes commodités. Possibilité profession libérale.

588 000 € DPE : E

VERSAILLES CLAGNY

EXCLUSIVITE. Dans une résidence de bon standing, au 2ème étage avec ascenseur, appartement de 71,61 m² se composant d'une entrée, un séjour d'env. 24 m² + balcon sur jardin, cuisine aménagée plus cellier, deux chambres dont une avec placard/penderie, salle de douches et toilette séparée. Cave et parking en sous-sol. Très bon état. Parquet partout. Calme, soleil, verdure.

462 000 € DPE : D

VERSAILLES BASSIN DE NEPTUNE

EXCLUSIVITE. Pour investisseur. Dans un bel immeuble 18ème, appartement d'environ 50 m² se composant d'une entrée, un séjour avec cheminée, une cuisine séparée, une chambre sur cour avec porte-fenêtre, une salle de bains avec toilette. Parquet, moulures. Doubles vitrages. Loué jusqu'au 31 juillet 2014.

283 000 € nég. DPE : en cours

VERSAILLES RIVE DROITE

EXCLUSIVITE. Dans un bel ancien, au 4ème étage sans ascenseur, charmant appartement de 49,36 m² comprenant une pièce de séjour, une cuisine séparée dans laquelle on peut prendre ses repas, une salle de douche avec toilette, une chambre avec grands placards et une petite pièce avec fenêtre.

280 000 € DPE : NC

VERSAILLES BASSIN DE NEPTUNE

EXCLUSIVITE. Au 2ème étage d'un très bel immeuble ancien, 98,66 m² comprenant une entrée, un salon avec cheminée et en mezzanine une chambre avec sa salle de bains, une salle à manger, une cuisine, 2 chambres, une salle douches, toilettes séparés et un dressing. Une grande cave.

650 000 € nég. DPE : E

VENTE ET LOCATION - 43, rue du Maréchal Foch - 78000 VERSAILLES

Tél : 01 39 50 14 07 - e-mail : chesneau-rd@aliceadsl.fr

GESTION ET LOCATION - 93, rue Yves Lecoq - 78000 VERSAILLES

Tél : 01 39 49 94 25 - e-mail : immobilier-chesneau@wanadoo.fr

Isabelle TABARIÉ • Sylvie WILLAERT • Fabienne SAUNÉ • Florent LACROIX

www.agencechesneau.com



agenceROMY

VERSAILLES SAINT LOUIS

Dans immeuble ancien, studio pièce principale, parquet, coin cuisine, SdE, chauffage individuel gaz. Loyer : 640 € CC • Honoraires loc : 610 € • Classe Énergie : E

PL 812

VERSAILLES RD

2 pièces dans immeuble récent ascenseur, entrée, séjour, balcon, chbre, cuisine aménagée, SdB, chauffage collectif. Cave parking s/sol. • Loyer : 870 € CC • Honoraires loc : 750 € • Classe Énergie : F

PL1157

VERSAILLES PAROISSE

Dans immeuble ancien, studio proche lycée Hoche, entrée, pièce principale, coin cuisine équipée, SdE. Refait Neuf. Loyer : 695 € CC • Honoraires loc : 665 € • Classe Énergie : F

PL606

VERSAILLES CHANTIERS

2 pièces dans immeuble récent, ascenseur, entrée, placard, séjour, cuisine, chambre, dégagement SdB, chauffage collectif, garage, cave. • Loyer : 904 € CC • Honoraires loc : 800 € • Classe Énergie : E

PL1074

VERSAILLES PAROISSE

EXCLUSIVITÉ Immeuble ancien, charmant 2 pièces mansardées, séjour, coin cuisine, chambre, SdE, proche commerces et gares. Très central. Loyer : 795 € CC • Honoraires loc : 745 € • Classe Énergie : G

PL945

VERSAILLES SAINT LOUIS

2 pièces, entrée, placard, séjour, parquet, chambre, cuisine, SdB, chauffage collectif, cave, parking. • Loyer : 915 € CC • Honoraires loc : 855 € • Classe Énergie : F

PL1270

www.romyimmoversailles.com

VERSAILLES BD DE LA REINE

PL1276

Grd 2/3 pièces, imm standing, séjour dble, balcon s/jardin sud, grde cuisine équipée, chambre, SdB, dressing, cave, garage et parking ssol. • Loyer : 1 300 € CC • Honoraires loc : 1 130 € • Classe Énergie : E

VERSAILLES HOTEL DE VILLE Accés 3 gares PL1273 RARE. Dans immeuble de caractère, 4 pièces 110m², beau séjour, parquet, cuisine, 2 chambres, SdB, individuel gaz, PARFAIT ETAT avec prestations. • Loyer : 1 990 € CC • Honoraires loc : 2 094 € • Classe Énergie : E

VERSAILLES BLD DE LA REINE

PL1277

Appt 4 pièces de caractère, beaux éléments anciens, parquets, cheminées, cuisine et SdB de qualité. Prestations rares à la location !! • Loyer : 2 550 € CC • Honoraires loc : 2 500 € • Classe Énergie : F

VENTES

VERSAILLES

Immeuble standing, grand appt, décoration à revoir, séjour double Balcon sans vis à vis, 4 chambres, dressing, SdB, cave et parking en sous sol •

VA2644

Prix : 658 000 € à voir ! • Classe Énergie : D

VERSAILLES PROX. LYCÉE HOCHÉ

2ème et dernier étage, belle surface 154 m², à rafraîchir, très beaux volumes, calme avec expositions traversantes, cave et possible garage.

VA2534

Prix : 780 000 € urgent !!!! • Classe énergie : F

01 39 50 03 43 • 71, rue de la Paroisse à Versailles



Les Parfums coll : Bouquins,
Robert Laffont, 1216 pages, 32 euros

Elisabeth de Feydeau nez bien né

« Selon moi l'histoire est le meilleur moyen de comprendre l'être humain et l'idée de dénouer « ses logiques enchevêtrées » me fascine », explique l'écrivain, « et ma thèse de doctorat traite de l'esthétique olfactive en parfumerie, voilà pourquoi ce livre. A 17 ans, ma mère estima que j'étais en âge de porter un « vrai » parfum. Nous nous rendîmes donc chez Marionnaud, les parfums pour jeunes filles ne me plurent pas. En revanche j'ai eu un coup de coeur instantané pour l'Heure Bleue de Guerlain, parce que c'était lui, parce que c'était moi ! Aujourd'hui il est toujours MON parfum. Cette attirance m'a intriguée et j'ai voulu en connaître la cause. Nous avons tous inscrite en nous une mémoire olfactive faite de notre vécu. Les historiens sont à la recherche de sources primaires pour comprendre l'histoire, les odeurs font partie de ces *primata* ». En 2005 après avoir écrit un livre sur Jean Louis Fargeon parfumeur de Marie-Antoinette, Elisabeth

réussit à reconstituer le parfum de la Reine, le nom de la senteur : *Le Village de la Reine*. Une série limitée dont le produit des ventes revient au Château et permet de racheter le coffre de campagne de Marie-Antoinette. Ayant travaillé quelques années chez Chanel, Elisabeth acquiert une véritable formation olfactive, elle connaît les odeurs et les matières. Son travail consiste à activer les archives, à les faire parler afin d'en nourrir la créativité des parfumeurs. Ensuite, une fois le parfum créé, il faut le mettre en mots, raconter son histoire, c'est la deuxième partie de sa mission. Maintenant en libérale, elle fait la même chose pour de nombreuses maisons de parfum, en plus de son poste de professeur à l'ISIPCA. Aujourd'hui Elisabeth de Feydeau nous présente son dernier ouvrage intitulé : « Les Parfums », absolument passionnant, il se lit comme un roman, copieux mais digeste. Dans ce livre il y a tout ce qui concerne le par-

fum et son épopée à travers les siècles ainsi qu'une anthologie et un dictionnaire. Tous les parfums « mythes » (Shalimar, Miss Dior, Opium etc) sont présents, leur auteur, leur histoire etc... D'autres, moins célèbres sont évoqués, ainsi la charmante anecdote du parfum : « N'aimez que moi » créé par Caron en 1916 et donné par les soldats à leur bien-aimées avant de partir au front.... L'anthologie révèle l'importance manifeste du parfum chez les artistes et les écrivains bien sur, l'auteur cite Andy Warhol : « Une autre manière d'occuper plus d'espace : le parfum ! ». Bref ce livre est une mine de découvertes et de connaissances, la Bible du parfum ! Parallèlement, en novembre une

ligne de bougies parfumées mise au point grâce aux fruits de ses recherches est lancée, « une sorte de réveil de la mémoire à partir d'écrits anciens ». C'est cette présence dans l'absence qu'il m'a plu de recréer, dit-elle joliment. Ainsi trouve-t-on : La

VERSAILLES PEOPLE

7

Fleur du Roi, le Délice des Libertins, le Rêve de la Reine etc, fabriquées à Grasse dans la tradition des ciriers versaillais. Il existe même une merveilleuse bougie de massage faite d'une huile odorante et hydratante qui s'utilise tiède, son nom : Alcôve Royale, tout un programme... Il faut aussi savoir qu'Arty Fragrance a mis en place un mécénat avec le Château afin d'aider à sa restauration. Ces bougies sont en vente à La Boutique des Jardins, au Château, aux Galeries Lafayette et dans le monde entier.

En mars 2013, la Cour des Senteurs verra le jour, François de Mazières, le maire, a donc confié à Elisabeth la scénographie de ce lieu, le tout bien sur sous la houlette de Marie Boëlle, l'adjointe au Tourisme et au Commerce. C'est un projet magnifique dont nous reparlerons dans Versailles +. Pour conclure, citons Giono comme le fait Elisabeth dans son ouvrage : « Le parfum n'est pas un luxe... ou alors il est le plus indispensable des luxes ». Et là, tout est dit ! **VERONIQUE ITHURBIDE**



AGENCE PRINCIPALE VERSAILLES

VERSAILLES Appartement 3 pièces 49 m²

Dans petite copropriété ancienne, appartement 3 pièces entièrement parqueté et rénové, séjour ouest, 2 chambres, cuisine aménagée équipée, sdb, jardin privatif. Proximité commerces, transport et école.

Prix : 304 000 € FAI (DPE : D/E)



VERSAILLES Maison de ville

Dans quartier recherché au calme, rénovée avec jolie terrasse ensoleillée, séjour avec cheminée, cuisine ouverte sur grande salle à manger, 3 chambres, bureau, sdb, plus dépendance de 10m².

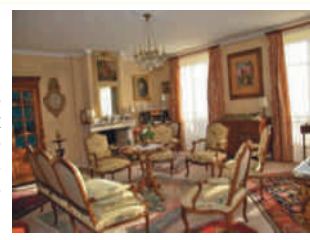
Prix : 720 000 € FAI (DPE : E/F)



VERSAILLES NOTRE DAME EXCLUSIVITE Appartement 7 pièces XVIIe

Dans bel immeuble ancien, vaste appartement aux très beaux éléments anciens, offrant triple réception plein sud, 4 chambres, grande cuisine, cave, box fermé. RARE DANS CE QUARTIER.

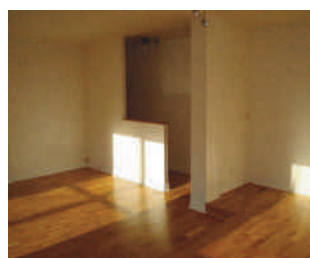
Prix : 1 155 000 € FAI (DPE : C/D)



VERSAILLES MONTREUIL Appartement 4 pièces 78 m²

Appartement agréable et lumineux avec grand double séjour et deux chambres. Possibilité trois chambres. Très bon état. Cuisine équipée, parquet, dressing, cave, parking en ss. Proximité commerces et gare.

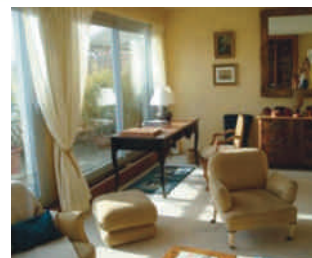
Prix : 389 000 € FAI (DPE : E/F)



VERSAILLES MONTREUIL EXCLUSIVITE Appartement 173 m²

Au 4ème et dernier étage d'un immeuble élégant avec ascenseur et gardien, superbe appartement avec grandes réceptions plein sud ouvrant sur balcon et terrasse avec vue dégagée, 5 chambres, 3 sdb, cave, garage en ss. RARE.

Prix : 1 080 000 € FAI (DPE : E/F)



VERSAILLES MONTREUIL Maison 6 chambres

Proche Saint Symphorien, très belle maison de 190m² décorée avec goût, offrant très belles réceptions, avec véranda ouvrant sur jardin arboré plein ouest, grande cuisine familiale, 6 chambres, ss total avec lingerie. A proximité immédiate des commerces et écoles.

RARE EXCLUSIVITE.

Prix : 1 385 000 € FAI (DPE : D/E)



VERSAILLES PARC 2 pièces 54 m²

Dans bel immeuble 18ème, idéalement situé, avec parties communes agréables et gardien, orienté est-ouest, offrant joli double séjour avec cheminée, chambre spacieuse, cuisine donnant sur jardin, sdb, cave, faibles charges.

Prix : 420 000 € FAI (DPE C/D)



VERSAILLES LES PRES Appartement 135m²

Magnifique appartement au calme absolu dans un immeuble avec ascenseur, 2 caves, 2 parkings.

PRESTATIONS RAFFINÉES..

Prix : 1 090 000 € FAI (DPE C/D)



VERSAILLES SAINT LOUIS Maison 9 pièces

Situation idéale pour cette très belle maison familiale ancienne dotée d'un beau jardin bien clos plein sud et offrant belles réceptions, 6 chambres, grande cuisine donnant sur le jardin, cave voutée. Très joli bien.

Prix : 1 430 000 € FAI (DPE : D/F)



Agence Principale – 8, place Hoche 78000 Versailles – Tél : 01 39 20 98 98 – www.versailles.agenceprincipale.com



LE QUARTIER DE GLATIGNY

Le nom de Glatigny a une origine très ancienne puisqu'il viendrait d'un nom d'homme gallo-romain. Les plus anciennes sources écrites concernant Glatigny rapportent qu'au début du XIII^e siècle, Gervais de Glatigny fit hommage à Guillaume, évêque de Paris. Aux XIV^e et XV^e siècles, la famille des Essarts possède cette seigneurie et la vend vers 1500 à Guillaume Briçonnet, secrétaire du roi, trésorier de la maison de la reine et neveu du fameux cardinal Briçonnet.

C'est au château de Glatigny que le Maréchal de Marillac dut aller loger sur ordre du roi Louis XIII, le soir de la Journée des Dupes, le 11 novembre 1630, avant son transfère pour Caen.

En juillet 1675, Charles Briçonnet, conseiller du roi, président au parlement de Metz, vend le domaine de Glatigny à Louis XIV. L'hôtel comprend alors la maison seigneuriale, grand corps de logis simple, entre cours et jardin, flanqué d'un pavillon, une avant-cour entourée de plusieurs bâtiments avec une

ferme et ses bâtiments et deux jardins fruitiers.

Le manoir possédait sans doute une chapelle car une messe y fut célébrée à la demande des Briçonnet en 1633. L'acte de vente mentionne aussi le village de Glatigny, dans lequel quatre petites maisons appartenaient au seigneur. Le Roi en fit don à Madame de Montespan sa maîtresse, agrandissant ainsi son domaine de Clagny. En 1766, les descendants de la marquise cédèrent l'ensemble à Louis XV et celui-ci y installa une réserve de gibiers, transformant le manoir en pavillon de chasse.

Glatigny fut vendu comme bien national à la Révolution et passa entre les mains de différents propriétaires dont Fourcault de Pavant en 1819, qui y élevait des chevaux.

En 1900 Eugène Gautier et sa soeur, la comtesse du Parc, achètent le manoir pour en faire don aux Petites Soeurs des Pauvres (Cf V+N°41). Arrêtons-nous un instant sur la famille Gauthier. Depuis 1857 et pendant 50 ans, les Gauthier père et

fil (Le père Jean est greffier en chef du tribunal civil de Versailles, son fils Eugène avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, député de Seine et Oise de 1889 à 1910) vont acquérir, par achat ou par échange, d'innombrables parcelles de terrain situées sur l'ancien parc de Clagny, puis sur Glatigny, auprès de particuliers, de la compagnie des chemins de fer et de l'Etat, afin de constituer des ensembles immobiliers. Après avoir loti une partie du quartier de Clagny, ils étendent leur action "jusqu'aux abords du Chesnay en suivant la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny (ancienne rue de Béthune), pour aboutir place Laboulay (ancienne place de Glatigny)". Ainsi en 1881, le domaine de Béthune-Pologne (dont l'origine remonte au XVII^e siècle) est vendu en trois lots, dont un est acheté par le banquier Alexandre Lange qui y fait construire le château de la Maye; et un autre par les Pères Eudistes, qui fondent en 1901 l'école Saint-Jean de Béthune, collège d'enseignement secondaire pour les

jeunes gens.

L'achat du manoir de Glatigny permet le morcellement et le lotissement du parc. Une nouvelle extension de la ville vers le nord a lieu, prolongeant le récent lotissement de Clagny; des voies spacieuses sont créées, "pourvues de canalisations d'eau, d'égouts et d'éclairage". Un ensemble de villas disparates entourées de grands jardins est construit. Ces maisons "composent alors un échantillon remarquable des catalogues des architectes de l'époque." Ces derniers proposent "librement à leurs clients des demeures toutes différentes et originales", sans relation avec la ville, ce qui permet à un même architecte de changer d'un client à l'autre le style de ses réalisations. (chalets, villas gothiques, ou Louis XIII, grandes maisons normandes, etc.). Ils créent à cette occasion "un formidable parc représentatif, formant ainsi le premier concept fort moderne de lotissement de pavillons témoins". L'ensemble forme un quartier calme et agréable habité par une



nouvelle bourgeoisie de plus en plus nombreuse, et desservi sur le plan spirituel par les Eudistes et, à partir de 1923, par les Capucins expulsés en 1904 de leur couvent du boulevard de la Reine (remplacé par le Trianon Palace).

BÉNEDICTE DESCHARD

Sources : E.et M. HOUTH, Versailles aux 3 visages, ed. Lefebvre, 1980, p.359,640,644. A.DAMIEN Versailles d'antan, HC éditions, 2009, p.60-61; L-E BECHU et PDESINOS, Petites et grandes histoires de Versailles et Fausses-Reposes, mars 2009, p.47,105-107. Ch.PORCHET, Revue d'histoire de Versailles et de Seine et Oise n°1, 1909, p.138-141.

Gaulupeau
Versailles



Traiteur à Versailles...

Bureaux et Boutique : 44, rue de la Paroisse – 78000 Versailles

Téléphone : 01 39 50 01 63

Télécopie : 01 30 21 54 76

contact@gaulupeau-receptions.com

www.gaulupeau-receptions.com

UN JOUR UNE HISTOIRE

26 mars 1861 : la préfecture s'installe dans le Chenil du Roi

Le 26 mars 1861, le Conseil Général de Seine-et-Oise décide d'acquérir l'ancien Chenil du Roi (occupé depuis 1831 et jusqu'en 1854 par l'Ecole Normale d'Instituteurs) pour y édifier la préfecture. Les services préfectoraux occupaient en effet, depuis 1800 et jusqu'alors, l'ancien hôtel du Garde-Meuble royal, rue des Réservoirs. Mais les locaux étaient beaucoup trop petits et il fallait déménager. Le Chenil était composé de deux parties : l'Hôtel du Grand Veneur devenu plus tard Tribunal, puis Palais de justice actuel, et l'enclos du Chenil proprement dit, séparé de l'Hôtel par une vaste cour (actuelle place André Mignot), constitué de plusieurs bâtiments, huit cours et un jardin. L'ensemble partait de l'arrière des Grandes Ecuries (l'avenue de l'Europe n'existait pas) et s'étendait jusqu'à la rue Montbauron, bordé de part et d'autre par la rue Jouvencel et l'avenue de Paris. Un concours de projet est lancé pour bâtir la nouvelle préfecture. L'architecte Versaillais Amédée Manuel est retenu. Les travaux débutent en 1864 et un édifice mieux adapté aux services de l'administration est construit. Le bâtiment est achevé en 1866. Le nouvel édifice garde de justes proportions et respecte la hauteur imposée aux hôtels du XVII^e siècle: rez-de-chaussée, premier étage, surmonté de combles. Une belle grille donne

accès à la cour d'honneur, le fronton du pavillon central est orné d'une double allégorie: la Seine et l'Oise, surmontant deux bustes représentant le commerce et l'industrie. L'ornementation intérieure est confiée à Dominique Deruelle ; elle est très "Grand Siècle" avec ses plafonds ornés de peintures, ses murs décorés de trompe l'oeil en faux marbres dans l'escalier d'honneur et la grande salle à manger, et ses boiseries rechapées d'or dans les différents salons. "L'ensemble témoigne d'une élégance où le talent des artistes offre un bel exemple de l'art de la fin du XIX^e siècle." En 1870-71, pendant l'occupation prussienne, le bâtiment est habité par le Prince Royal de Prusse, puis par le Roi de Prusse. Avec la Commune, et pendant huit ans, le gouvernement d'Adolphe Thiers, chef du pouvoir exécutif, de même que celui de ses successeurs, Mac-Mahon, puis Jules Grévy, occupe la préfecture. Ce n'est qu'en 1880, que le bâtiment retrouva sa fonction première.

BD

Sources : E.et M. HOUTH, Versailles aux 3 visages, Lefebvre, 1980, p.556 et 572; A.DAMIEN, Versailles d'antan, 2009, p.34-35; L'hôtel de la Préfecture et du Conseil général des Yvelines, Versailles, Itinéraires du patrimoine n°246, Jean-Michel Leniaud et Nicole de Blic.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Statue de la Liberté ? Versaillaise !

Saviez-vous que c'est à un Versaillais passionné par l'Amérique que les Américains doivent leur célèbre statue La Liberté éclairant le monde, plus connue sous le nom de Statue de la Liberté ?

C'est en effet Édouard Lefebvre de Laboulaye (1811-1883), juriste et homme politique, député puis sénateur de la Troisième République, habitant une propriété donnant sur le carrefour de Glatigny (aujourd'hui place Laboulaye) qui prit en 1865 l'initiative d'offrir ce monument comme symbole de l'amitié et de la coopération politique entre la France et les États-Unis, pour célébrer le centenaire de la Déclaration d'Indépendance américaine en 1776.

Laboulaye est un admirateur de la constitution américaine ; pendant sa carrière civile et politique, il contribue à faire connaître et aimer les institutions de ce pays,

en donnant des cours extrêmement suivis et très novateurs, en écrivant des ouvrages sur le sujet, et en faisant partie de comités d'organisation démocratique. En 1865, à Paris, on le voit présider un rassemblement en faveur des esclaves affranchis d'Amérique. Pendant la Guerre de Sécession, il est du côté des États de l'Union et est très lié avec le nouveau consul américain à Paris, John Bigelow. Avec l'Amérique, il se découvre une passion pour la liberté : ce sont les clés de son engagement et de sa vie. C'est en tant que président du Comité de l'union franco-américaine qu'il lance une souscription pour la réalisation de la Statue de la Liberté :

« Il s'agit d'élever en souvenir du glorieux anniversaire, un monument exceptionnel. Au milieu de la rade de New York sur un îlot qui appartient à l'Union des États, en face de Long Island où fut versé le premier sang pour l'indépendance, se dresserait

une statue colossale, se dessinant sur l'espace, encadrée à l'horizon par les grandes cités américaines (...). Au seuil de ce vaste continent plein d'une vie nouvelle, où arrivent tous les navires de l'Univers, elle surgira du sein des flots, elle représentera : La Liberté éclairant le monde. La nuit, une auréole lumineuse partant de son front, rayonnera au loin sur la mer immense. » écrit-il.

Le projet est confié, en 1871, au sculpteur français Frédéric Bartholdi qui va façonner le visage et la célèbre torche. Bartholdi fait appel à l'ingénieur Gustave Eiffel pour créer la structure interne de la statue, un pylône métallique qui supportera les plaques de cuivre martelées et fixées. Malgré une opinion favorable à la cause américaine, le financement de la statue fut difficile et une loterie en France et deux souscriptions publiques américaines durent être organisées pour payer le socle. Édouard

de Laboulaye ne vit jamais la réalisation de son projet, terminé avec 11 ans de retard sur la date prévue, et mourut trois ans avant l'inauguration de la statue. Aujourd'hui, qui se souvient aux États-Unis que la statue fut offerte par la France ? Et qui sait à Versailles qu'elle le fut par un Versaillais ?

BD

Sources : article "Un portrait d'Édouard Laboulaye (1811-1883)", Marc Kirsch, in La Lettre du Collège de France n°26. Histoire-fr.com, article La statue de la Liberté



Édouard de Laboulaye



**La garde de vos enfants
en toute sérénité de 0 à 12 ans**

Sorties d'écoles ou de crèches,
Gardes à temps plein ou partiel
Retours de maternité,
Babysitting occasionnel
Mariages, anniversaires...



Des solutions de gardes ponctuelles ou occasionnelles
adaptées, souples et réactives.

Babychou Services Versailles
01 30 84 97 43

35, rue des chantiers - 78000 Versailles
www.babychou.com

Facebook Babychou Services Versailles

Aide de la CAF - CESU acceptés - Réduction ou crédit d'impôt de 50%*
*dans les limites prévues à l'article 199 sexdecies du code général des impôts

L'ENTRECOTE



01 39 53 09 53
7 jours / 7

**Bientôt
le printemps....**

18 bis, rue Neuve Notre Dame - 78000 Versailles
www.lafourchette.com

LE PLU FAIT JASER

Plusieurs associations ont réagi après l'adoption du nouveau PLU de Versailles, approuvé fin novembre dernier par le conseil municipal.

Le Plan Local d'Urbanisme de Versailles fait 350 pages. Autant dire que c'est un pavé difficilement digeste... Il a été révisé lors du conseil municipal du 24 novembre et a suscité quelques réactions depuis. La SPPEF, association de défense du patrimoine, a ainsi déposé un recours gracieux afin d'attirer l'attention sur certaines modifications. Elle s'inquiète notamment de la requalification des terrains des Matelots, craignant que celui-ci s'urbanise alors qu'elle considère que faisant partie du Parc du château d'origine, ils doivent retrouver cette affectation première. Dans le même temps, l'association Yvelines Environnement s'inquiète elle du risque, avec ce nouveau PLU, de l'urbanisation irréversible de toute la partie sud du parc du château.

La réponse de la ville ne s'est pas fait attendre. Elle a rappelé dans un communiqué que la vocation du terrain Matelots-Mortemets est de « devenir un espace paysager rattaché à la composition du château et de la pièce d'eau des Suisses ». Elle souligne également que le maire souhaite que l'allée des Mortemets soit reconstituée à l'occasion des 400 ans de la naissance de Le Nôtre en 2013.

Concrètement, la ville a gelé tout projet pendant cinq ans sur le terrain des Matelots afin « d'éviter toute construction faite sans cohérence d'ensemble ». La Tribune de l'art a aussi publié sur son site Internet de nombreux articles sur le PLU de Versailles. Elle a aussi réagi à cette réponse de la Mairie de Versailles. Prudente et réservée elle rappelle par exemple qu'à propos de l'espace paysager, le PLU écrit qu'il a « la capacité potentielle à accueillir des activités ludiques, culturelles, sportives et touristiques [...] », ce qui pourrait impliquer des constructions. Malgré tout, la Tribune de l'Art se réjouit des évolutions proposées par la ville. Autre point positif selon elle : la possibilité laissée par la ville à l'Etat de racheter la caserne Pion à son prix de cession : c'est « l'opportunité de faire retourner au domaine de Versailles, sans bourse délier, ce terrain participant à l'Etoile Royale ». Affaire sensible, c'est certain. A suivre, inévitablement.

ANNE-SOPHIE DU MERLE

Le PLU est accessible à l'adresse suivante : www.versailles.fr/urbanisme-et-grands-projets/urbanisme/plu/ et en consultation en mairie. Il est également possible d'en commander un tirage papier payant auprès des services de l'urbanisme de la ville

Finies les galères informatiques !

DOROTIC c'est l'incroyable aventure d'une passionnée d'informatique, qui n'a jamais cessé de développer ses compétences tout au long de son parcours professionnel. DOROTIC, c'est Dorothée Raingeard, une incroyable versaillaise du quartier Saint-Louis, dévoreuse de la presse informatique et des sites spécialisés. Après une formation initiale en communication, Dorothée a travaillé en agence de communication puis a créé avec son mari, une agence de communication visuelle design et internet. Quelques années plus tard, toujours aussi passionnée, et la matière le permet ! Dorothée décide de se lancer en tant qu'auto entrepreneur. Un statut qui lui va bien. Libre, amoureuse du travail bien fait, efficace et beau (vous ne verrez jamais les fils trainer autour de votre salon !), elle intervient auprès d'une clientèle exigeante. C'est pourquoi elle laisse toujours un petit kit d'entretien logiciel qui saura vous sauver le jour venu ! Elle déploie ainsi son savoir faire avec discrétion, éthique et confiance. L'assistance informatique c'est son affaire. Elle commence par établir rapidement le diagnostic. Un problème « simple » (enfin pour elle !) ? Vous n'arrivez pas à envoyer vos photos, installer un programme antivirus ou de traitement de texte, vous connecter à face book ou communiquer par skype ? Ou une question plus



pointue ? Vous souhaitez installer quelques PC en réseau ? Sécuriser votre système wifi pour répondre aux normes Hadopi ? Personnaliser votre installation à vos besoins spécifiques ? DOROTIC, en plus de solutionner votre problème, vous expliquera le pourquoi du comment ! C'est ainsi que DOROTIC, résout les problèmes d'une mère de famille dont l'ordinateur a été malmené par ses jeunes et qui ne répond plus, ou celui d'une petite entreprise qui doit mettre en route son réseau informatique !

En 1h30 en moyenne votre problème est résolu, et un suivi personnalisé se met en place. Dorothée est une fée en son domaine ! Passionnée de généalogie elle rêve qu'un jour ses deux passions se rencontrent pour dépanner ou former un apprenti généalogiste sur internet ! Son plus ? L'agrément de services à la personne qui vous permet de défiscaliser la moitié de la facture.

ELÉONORE PAHLAWAN

DOROTIC

40€/h

Déduction fiscale de 50%

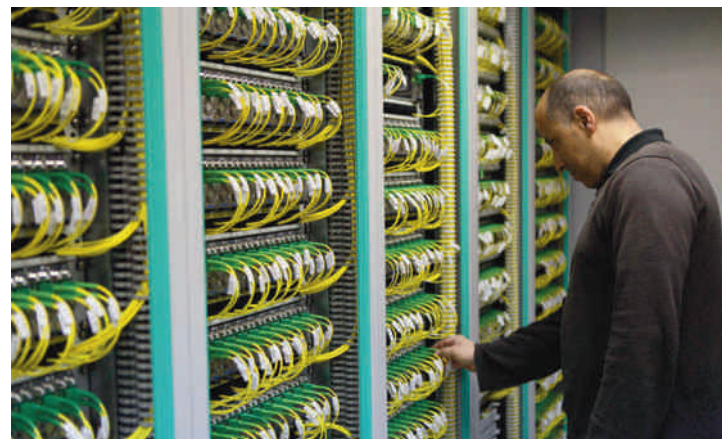
01 30 21 40 48 et 06 31 44 75 03

Le haut débit pour tous les Yvelinois d'ici cinq ans

Bonne nouvelle pour les Versaillais. Bientôt finis les débits médiocres sur Internet ! Ils pourront envoyer de gros dossiers, des documents ou des photos, télécharger (légalement) avec la rapidité de l'éclair. Car, sous la houlette du Conseil Général, la totalité des foyers des Yvelines sera reliée à la fibre optique d'ici 2020. Le Président Alain Schmitz a fait voter par l'assemblée un déploiement en sept ans sur les 160 communes du département non couvertes par l'initiative privée, soit une dépense de 96 millions d'euros auxquels s'ajouteront 24 millions apportés par le Grand Emprunt, 20 millions de la Région et 17 millions des Etablissements publics de

Coopération intercommunale.

Des milliers de kilomètres de fibres optiques seront ainsi déployés en reprenant les infrastructures existantes en particulier les fourreaux déjà installés.



« C'est un travail d'archiviste », commente Bruno Janet, directeur des relations avec les collectivités locales de France Telecom Orange. « Il faut prendre les lignes une par une, car le cuivre a vécu,

c'est maintenant l'avènement de la silice ». Pendant un an, un recensement minutieux sera opéré avec envoi des plans détaillés aux opérateurs, qui assureront à cette occasion une véritable coopération entre eux. Pour les immeubles, les syndicats devront donner les autorisations de la copropriété. Ensuite, ce sera un jeu de Meccano pour relier maisons, appartements, et autres lieux d'occupation. Versailles, qualifiée de « commune en zone dense », verra un partage entre deux opérateurs. SFR assurera la mise en place du réseau horizontal, tandis qu'Orange effectuera le raccordement en hauteur pour les différents étages, sachant que Numéricable a déjà de son côté

déployé la fibre optique sur de larges parties de la ville pour son service d'accès Internet par le câble, technologie différente de l'ADSL utilisé par les opérateurs téléphoniques. Les futurs utilisateurs n'auront rien à payer dans cette opération, sinon leur abonnement habituel pour avoir les services Internet, avec l'assurance d'un plus grand confort que le système actuel menacé de saturation à certaines heures en raison d'une demande croissante. L'attractivité du territoire en sera ainsi confortée et Versailles devrait en principe être totalement équipée en 2017.

MICHEL GARIBAL

Déco made in Versailles

Vous complexez (ou pas) devant les talents de Valérie Damidot qui, chaque dimanche soir, customise n'importe quel objet ? Rassurez-vous, vous pouvez, vous aussi, transformer votre mobilier à votre guise, grâce à la nouvelle boutique de meubles et d'objets de décoration « De brut en blanc » ouverte depuis octobre rue Richaud.

De Vannes à Versailles, il n'y a qu'un pas. Ou plutôt, qu'un meuble. De présent en Bretagne, une seconde boutique « de Brut en Blanc » s'est installée début octobre rue Richaud, au cœur du quartier Notre Dame. De quoi faire le bonheur des versaillais amateurs de customisation d'objets et de meubles en bois. Car vous ne le savez peut-être pas mais en entrant dans la boutique de Régine Grange et de Marie-Anne Reussner, vous pourrez personnaliser le mobilier d'intérieur comme bon vous semble. « Depuis la fermeture de la boutique de Courbevoie en 2007, les franciliens devaient uniquement faire leur choix sur la boutique en ligne. Les dirigeants de la société Eléonore Déco, qui ont racheté la marque de Brut en Blanc il y a peu, souhaitaient s'implanter de nouveau en région parisienne. J'ai soumis l'idée d'ouvrir un point de vente à Versailles et après deux ans de réflexion, nous sommes à présent là pour la clientèle francilienne » se

félicite Régine Grange. Et quoi de mieux que de s'enraciner à Versailles pour proposer des copies de meubles anciens de l'époque de Louis XV et XVI ! Une centaine d'objets, têtes de lits, pieds de lampes et de meubles sont référencés dans le showroom versaillais. En entrant dans la boutique, l'acheteur peut opter pour un meuble nu qu'il customisera seul, ou faire appel aux services de Régine et Marie-Anne qui personnalisent les objets selon les envies. « Il faut compter un délai de trois semaines à compter de l'achat pour que le client récupère son produit. Le délai peut paraître long mais il est, par exemple, impératif de respecter les temps de séchage. Nous nous attachons à mettre le plus grand soin dans notre travail. » explique la co-gérante. Les deux versaillaises mettent d'ailleurs en avant la qualité de leurs produits : « tous nos objets sont fabriqués dans la pure tradition de l'ébénisterie française, par exemple, tous les meubles

sont chevillés, il n'y a pas de collage. Quant à l'essence du bois, nous proposons autant des meubles en hêtre qu'en bois plus exotique comme le mahogany qui se rapproche de l'acajou, ou encore l'hévéa qui se sculpte facilement. » Pour faire des versaillais des pros de la déco et envoyer Valérie Damidot en retraite forcée, la boutique propose aussi différents ateliers, à raison de deux fois par semaine. Chaque lundi et jeudi, les néophytes s'initient durant trois heures aux techniques décoratives ou encore à la customisation d'abats jours, moyennant une participation de 55€ selon le stage choisi. Les objets, une fois achevés, seront offerts aux élèves.

Renseignements et inscriptions à la boutique Brut en Blanc, 8 rue Richaud ou par tel au 09 52 32 39 66

PW

Informations : www.dealerdecoque.com

Versailles, ville culturelle mais aussi creuset des entreprises

Sous la monarchie, l'activité économique et la création culturelle allaient de pair. Ainsi s'est édifié Versailles, modèle de son temps. Au cours des dernières décennies, la Ville avait tendance à exalter surtout le passé et à oublier la modernité. Aujourd'hui, elle met les bouchées doubles pour rattraper son retard. On assiste ainsi à une floraison d'initiatives depuis quelques années. Les premières promotions sortent de l'école européenne d'intelligence économique créée en 2006, le laboratoire de l'université de Versailles emploie 130 personnes avenue des Etats-Unis et dépose de nombreux brevets en matière de chimie organique, en travaillant aussi avec l'école des parfums. Deux manifestations importantes

témoigneront ce mois-ci du nouveau dynamisme qui se développe autour de la cité royale. Le 15 mars, le réseau « Entreprendre » créé dans les Yvelines en avril 2009, célébrera ses vingt-deux lauréats qui bénéficient de prêts d'honneur sans intérêt ni caution et d'un accompagnement par un chef d'entreprise en activité pendant trois ans pour réaliser un projet novateur. Citons à titre d'exemple le site d'un groupement d'achats pour étudiants monté par cinq anciens de grandes écoles : Ponts et Chaussées, Centrale et l'Essec de 24 ans de moyenne d'âge qui ont préféré se lancer dans la création plutôt que de rejoindre un grand groupe auquel leur formation leur permettait de prétendre.

Le 22 mars, « la Pépinière » dont nous avons parlé dans notre précédent numéro, sera inaugurée officiellement place de Touraine, offrant 58 bureaux pour les jeunes pousses. Un partenariat va être constitué entre la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc et le réseau Entreprendre, tandis que la grande opération du numérique à très haut débit se met en route. Ainsi, Versailles ouvre des possibilités d'accueil qui ont longtemps fait défaut. Reste maintenant à stimuler la demande, à sensibiliser de jeunes chefs d'entreprise, encore trop peu nombreux, à les attirer vers ce capital de matière grise que leur offre la cité royale.

MICHEL GARIBAL

Les adieux à la Reine

Le 21 mars prochain sortira au cinéma un film qui devrait faire au moins autant de bruit que le "Marie-Antoinette" de Sofia Coppola. Benoit Jacquot, son réalisateur, nous a reçus.

Tout juste de retour de Berlin, Benoit Jacquot nous reçoit pour un entretien « spécial Versailles » ! Son film a reçu un très bon accueil à la fameuse Berlinale, (l'équivalent de notre Festival de Cannes), il est déjà vendu dans le monde entier, jusqu'aux Etats Unis et en Chine, se réjouit le cinéaste.

Le film se déroule sur quatre jours, à partir du 14 juillet 1789. Il fut presque entièrement tourné à Versailles entre mai et juillet 2011. « On y a tourné autant que l'on pouvait, tous les lundis et les nuits ; C'est un des lieux de tournage les plus chers au monde, peut être après Venise, il faut vraiment décider que Versailles est un personnage central du film pour y tourner autant. Il a fallu malgré tout utiliser d'autres châteaux pour des raisons purement techniques, dans le film on peut donc éventuellement discerner le Versailles d'emprunt et le Versailles réel », explique Benoit Jacquot. En

revanche il tient absolument à ce que les scènes se passent dans des lieux universellement connus comme la Galerie des Glaces ou le Trianon, soient vraiment tournées sur place, sans subterfuge. En revanche la chambre de la Reine au Petit Trianon été reconstituée à Maison Lafitte, car il était impossible de tourner dans la vraie, beaucoup trop petite pour y mettre une caméra. Il a donc fallu la réinterpréter. En revanche, les abords de la chambre, l'escalier qui y mène, l'entrée et les abords du Petit Trianon sont bien filmés à Versailles. On a aussi tourné au château de Chantilly, c'est là que le réalisateur a trouvé les grandes galeries où circulent les nobles qui sortent, effrayés, de leurs appartements minables. « A Versailles, ces lieux sont aujourd'hui occupés par l'administration ! », s'amuse Benoit Jacquot.

On voit dans le film ce que l'on rapporte rarement, à savoir les



La ravissante Diane Kruger pour jouer Marie-Antoinette... une trouvaille.

conditions de vies incroyables de la noblesse, entassée dans des logements exigus et insalubres.

Comme le dit d'ailleurs Chantal Thomas, l'auteur du roman qui a servi de support au film : « On parle toujours de Versailles et de ses grands appartements, ceux de la Reine et du Roi. Mais les autres, 3000 personnes environ, s'entassaient sous les combles, dans des espaces réduits, avec pour seule consolation d'assister aux rituels de cour. En ces jours de juillet, ils n'ont plus rien pour se raccrocher, la masse des domestiques est déjà au courant de ce qui se passe à Paris et intensifie leurs peurs, c'est un monde qui s'effondre ». Si tourner au Château est excessivement cher, l'accueil y est extrêmement bienveillant : Jeanne Hollande, adjointe aux tournages, a été une sorte de marraine pour le film, elle a tout pris en main et tout fait pour que les choses se passent au mieux, tient à souligner Benoit Jacquot. Il a fallu aussi les autorisations de la mairie afin de bloquer la rue des Réservoirs toute une journée. Ce n'était pas gagné ! « Les Versaillais sont bien préservés, on évite au maximum de les déranger, le prix du tournage est aussi très dissuasif », constate le réalisateur. A contrario, une ville comme Paris est très cliente de tournages de films, la mairie considérant que c'est bénéfique pour sa ville. Apparemment, les points de vue divergent...

Après toutes ces considérations techniques, il est grand temps

d'évoquer l'extrême beauté de ce film, les décors, les lumières, les costumes. Les actrices sont magnifiques. Léa Seydoux joue Sidonie Laborde, la jeune lectrice de la Reine, elle même interprétée par Diane Kruger. Virginie Ledoyen est Madame de Polignac. C'est l'histoire d'un amour éperdu que voue la jeune Sidonie à sa Reine, à qui elle obéira jusqu'à risquer sa vie pour elle. En temps réel, sur quatre jours, les rumeurs de la Révolution grondent de plus en plus sourdement, la Bastille est prise, les nobles fuient. Le cinéaste nous montre ces instants si particuliers où tout bascule vers un ailleurs inconnu de tous. Les émotions, les angoisses sont palpables, vécues et ressenties par le spectateur en même temps que par les personnages. Dans un monde extrêmement vivant d'autant qu'il est voué à mourir très vite, c'est une histoire courte racontée de façon très moderne. En ces instants inédits les repères se perdent, tout n'est que mouvement et confusion. La beauté, la fraîcheur côtoient la laideur et la puanteur que l'on devine derrière les fastes de la cour, dans un saisissant contraste. Après *l'adieu au Roi*, *l'adieu à la Reine* s'imposait.

VERONIQUE ITHURBIDE

Les Adieux à la Reine, film de Benoit Jacquot, sortie le 21 mars
durée : 1h40

Sans doute une avant première au Cyrano en présence du réalisateur, date non encore précisée

APOTHÉOSE DU GRAND MOTET FRANÇAIS



Une soirée à la gloire de la grande musique versaillaise classique et au service des plus grandes pages des psaumes. C'est encore et toujours à une redécouverte de notre patrimoine que l'Ensemble Jubilate de Versailles - fondé en 1991 et dirigé par Michel Lefevre - convie les mélomanes. L'EJV propose en avril deux concerts, permettant à un large public de redécouvrir les pages les plus belles et parfois les plus étonnantes et les moins connues de la musique, qui risqueraient de rester accessibles seulement à une élite de musicologues ou de mélomanes très

avertis. Cette année l'EJV propose ainsi de retrouver trois grands compositeurs français du siècle de Louis XV. Mondonville tout d'abord, que le public de l'EJV connaît bien pour ses motets brillants, virtuoses et très descriptifs. En effet, Joseph Cassanéa de Mondonville donne à voir ce qu'il nous fait entendre : Dans l'In Exitu Israël, au programme cette année, le troisième verset a incité le compositeur à atteindre des sommets d'imagination pour décrire la Mer Rouge qui se retire, dans une surprenante description sonore, description d'une efficacité descriptive

éblouissante ainsi que le Jourdain qui remonte son cours devant les Hébreux. Cette oeuvre brillante alterne, selon le modèle du grand motet versaillais, inventé par M.R Delalande, les chœurs et les parties solistes ; il exprime avec force et jubilation la sortie d'Egypte du peuple juif, à la suite de Moïse. Il s'agit d'une véritable scénographie musicale sonore. C'est également le peuple juif qui est évoqué dans l'In Convertendo de Rameau ; il chante son désir de liberté et finit par célébrer le bonheur des peuples confiants dans la parole du Seigneur. Ce grand motet est le plus important des quelques rares motets de Rameau qui ont "survécus" ; il s'agit d'un monument somptueux du plus grand des compositeurs français du siècle. Enfin Michel Corrette est également à l'honneur avec une sonate en symphonie pleine de verve comme il les aime, pleine de clins d'oeil à qui saura les voir et qui réservera des surprises au public ...

Un concert à ne pas manquer !

Concerts : le mardi 10 avril à Notre Dame des Blancs Manteaux à Paris 20h45
le mercredi 11 avril à Notre Dame de Versailles 20h45
Renseignements, réservations :
<http://jubilateversailles.wifeo.com>

agenda **easyversailles**

• **Yor, Chanteur à gages** > Concert festif... bossa, blues, soul, jazz. Jeudi 1er mars - *La Royale Factory*.

• **Les Vendredis du Rock** > Carte blanche à Universallles Musiques. Vendredi 2 mars - *Maison de Quartier Porchefontaine*.

• **L'histoire de la parfumerie de l'Antiquité à nos jours** > Séance de découverte et d'initiation à la parfumerie. Du samedi 3 au mercredi 28 mars - *Osmothèque*.

• **Thé dansant avec Orchestre** > Tous les jeudis, du 8 au 29 mars - *Maison de Quartier Porchefontaine*.

• **Moment Poésie en liberté : les poètes d'aujourd'hui en avant** > Soirée poésie dans le cadre du Printemps des Poètes. Jeudi 8 mars - *Lycee Jules Ferry*.

• **Le théâtre sacré de Marc-Antoine Charpentier (2ème partie)** > Concert avec les Pages et les Chantres du Centre de Musique Baroque. Jeudi 8 mars - *Chapelle Royale*.

• **José Fallot Quartet** > Jeudi 8 mars - *La Royale Factory*.

• **Manon** > Projection au Cyrano du ballet du Royal Opera House. Jeudi 8 mars - *Cinéma Cyrano*.

• **William Klank** > Spectacle imitation et chanson. Vendredi 9 mars - *La Royale Factory*.

• **Iris et Tubéreuse** > Séance thématique animée par Emmanuelle Giron. Samedi 10 mars - *Osmothèque*.

• **Terraferma** > Projection du film en VO suivie d'un débat avec le Frère Benoît Ente. Samedi 10 mars - *Cinéma Cyrano*.

• **Didone Abbandonata** > Drame en musique, en 3 actes de Johann-Adolf Hasse. Samedi 10 mars - *Opéra Royal*.

• **Le Malade imaginaire** > Comédie-ballet en trois actes de Molière. Samedi 10 mars et Samedi 17 mars - *Théâtre Montansier*.

• **Arthur Tivoli et Vincent Piquet** > Spectacle humour et magie. Samedi 10 mars - *La Royale Factory*.

• **Be'Ding BeDingue** > Spectacle d'improvisation théâtrale. Samedi 10 mars - *Maison de Quartier Porchefontaine*.

• **3 D !** > Exposition d'œuvres sur le thème du volume. Du dimanche 11 mars au lundi 9 avril - *Galerie Anagama*.

• **La métamorphose du hautbois de l'Ecurie** > Conférence de Jérémie Papasergio. Mardi 13 mars - *Hôtel des Menus-Plaisirs (CMBV)*.

• **Concert pédagogique** > Récital de fin d'études - Raphaël Pongy. Mercredi 14 mars - *Hôtel des Menus-Plaisirs (CMBV)*.

• **Destination Tombouctou ... destination mythique** > Ciné-conférence de Michel Drachoussoff proposée par Connaissance du Monde. Jeudi 15 mars et Dimanche 18 mars - *Cinéma Roxane*.

• **Prémices 2012** > Exposition des travaux des étudiants les plus prometteurs de 3ème année de l'Ecole des Beaux-Arts. Du jeudi 15 au lundi 26 mars - *Ecole des Beaux-Arts de Versailles*.

• **Le théâtre sacré de Marc-Antoine Charpentier (3ème partie)** > Concert avec les Pages et les Chantres du Centre de Musique Baroque. Jeudi 15 mars - *Chapelle Royale*.

• **Ariodante** > Opéra en 3 actes de Haendel. Jeudi 15 mars - *Opéra Royal*.

• **Bolbek, Blue Box et Exocet** > Concert électro-rock avec 3 groupes. Jeudi 15 mars - *La Royale Factory*.

• **Frederick Sigrist** > One man show humoristique. Vendredi 16 mars - *La Royale Factory*.

• **Résonances sacrées** > Festival de musique. Vendredi 16 mars, Samedi 17 mars et Dimanche 18 mars - *Eglise Notre-Dame*.

• **Enfances** > Lecture, rencontre dans le cadre du Printemps des Poètes. Samedi 17 mars - *Bibliothèque centrale*.

• **Pascal Assy** > Spectacle d'humour musical. Samedi 17 mars - *La Royale Factory*.

• **Le Printemps du Cinéma** > 13ème édition de l'opération cinéma du printemps. Dimanche 18 mars, Lundi 19 mars et Mardi 20 mars - *Cinémas Cyrano et Roxane*.

• **Jazz en Mouvement** > Spectacle pétillant autour de quatre artistes : un chanteur, une pianiste, une danseuse et un artiste des rues. Dimanche 18 mars - *La Royale Factory*.

• **Sandrine Piau - Joyaux de l'opéra baroque Français** > Extraits de Lully, Rebel, Francoeur, Rameau, Camora, Charpentier, Gretry, Favart. Lundi 19 mars - *Château de Versailles*.

• **Diane de Poitiers, l'éternel printemps** > Goûter-conférence organisée par l'Office de Tourisme de Versailles. Mardi 20 mars et Jeudi 29 mars - *La Petite Venise*.

• **Mots d'excuse** > Spectacle d'humour : les parents écrivent aux enseignants... Mardi 20 mars et Samedi 24 mars - *La Royale Factory*.

• **Hommage à Michel Petrucciani** > Jeudi 22 mars - *La Royale Factory*.

• **La fête des p'tits trains** > Exposition de petits trains organisée par l'AMH. Vendredi 23 mars, Samedi 24 mars et Dimanche 25 mars - *Maison de Quartier Porchefontaine*.

• **Tancrede** > Mélodrame en deux actes de Rossini. Vendredi 23 mars et Dimanche 25 mars - *Opéra Royal*.

• **Plateau humour** > Avec Gonzague, Bena et Klank. Vendredi 23 mars - *La Royale Factory*.

• **Esprit Jardin** > Festival horticole. Samedi 24 mars et Dimanche 25 mars - *Parvis de la Cathédrale Saint-Louis et Potager du Roi*.

• **Journée portes ouvertes à l'Ecole des Beaux-Arts** > Samedi 24 mars - *Ecole des Beaux-Arts de Versailles*.

• **Le Repas des fauves** > Pièce de théâtre d'après l'œuvre de Vahé Katcha. Samedi 24 mars - *Théâtre Montansier*.

• **Be'Ding BeDingue - Ado** > Spectacle d'improvisation théâtrale Atelier Ado. Samedi 24 mars - *Maison de Quartier Saint-Louis*.

• **Docteur Knock** > Pièce présentée par "La compagnie Libre d'Esprit". Dimanche 25 mars et Mardi 27 mars - *La Royale Factory*.

• **Les danses anciennes de société et de ballet** > Conférence de Christine Bayle. Mardi 27 mars - *Hôtel des Menus-Plaisirs (CMBV)*.

• **Beaucoup de bruit pour rien** > Comédie de William Shakespeare. Mardi 27 mars - *Théâtre Montansier*.

• **La Chapelle royale d'Angleterre et son modèle français** > Concert avec les Pages et les Chantres du Centre de Musique Baroque. Jeudi 29 mars - *Chapelle Royale*.

• **Le Transsibérien** > Ciné-conférence de Christian Durand proposée par Connaissance du Monde. Vendredi 30 mars - *Cinéma Roxane*.

• **Sophie Forte** > Spectacle de chansons humoristiques. Vendredi 30 mars - *La Royale Factory*.

• **Les Grandes Eaux Musicales** > Promenade musicale dans les jardins du Château de Versailles avec mise en eau des bassins et bosquets. Du 31 mars au 28 octobre - *Château de Versailles*.

• **La Dictée** > 3ème édition organisée par le Lions Club Versailles Irianon. Samedi 31 mars - *Université Inter-Ages*.

• **Les Seas Girls fêtent la fin du monde** > Spectacle de music-hall. Samedi 31 mars - *Théâtre Montansier*.

• **Les 2 : "Rien le matin, deux le soir"** > Spectacle burlesque. Samedi 31 mars - *La Royale Factory*.

• **Rolando Villazon - Trésors du Bel Canto** > Extraits de Rossini, Donizetti, Bellini et Verdi. Lundi 2 avril - *Opéra Royal*.

• **Les Jardins Musicaux** > Promenade musicale dans les jardins du Château de Versailles. Du 3 avril au 15 mai et du 3 juillet au 23 octobre - *Château de Versailles*.

• **Les Matinales des écuyers** > Séances de dressage sur des musiques baroques. Du jeudi 1er mars au dimanche 29 avril - *Grandes Ecuries*.

• **La Voie de l'écuyer** > Spectacle équestre chorégraphié par Bartabas. Du jeudi 1er mars au dimanche 29 avril - *Grandes Ecuries*.

• **Contes pour enfants de 6 à 11 ans** > Mercredi 7 mars et Mercredi 11 avril - *Musée Lambinet*.

• **Cycle des Cantates de Bach** > Concert des Petits Chanteurs de Versailles. Dimanche 25 mars - *Eglise Notre-Dame*.

• **Du terrier aux Cieux** > Exposition des œuvres de Sei Matsushita et Elgriy Iempolli. Jusqu'au dimanche 4 mars - *Ecole des Beaux-Arts de Versailles*.

• **Je cherche des parfums nouveaux, ... > ...** des fleurs plus larges, des plaisirs inépuisables. Jusqu'au samedi 17 mars - *La Marechalerie*.

• **Lectures d'enfances : l'Heure Joyeuse de Versailles ...** > ... et ses premières collections, 1920 - 1950 Jusqu'au samedi 31 mars - *Bibliothèque de Porchefontaine*.

• **Hyper Versailles** > Exposition dédiée à l'artiste contemporain, inventeur de l'Hyperphoto, Jean-François Rauzier. Jusqu'au dimanche 22 avril - *Musée Lambinet*.

• **Lectures d'enfances : trésors d'autrefois, 1800-1920** > Exposition dédiée à la littérature pour la jeunesse des XIXème et début du XXème siècle. Jusqu'au samedi 28 avril - *Bibliothèque centrale*.

• **Les guerres de Napoléon** > Exposition Louis-François Lejeune, général et peintre (1755-1848). Jusqu'au dimanche 13 mai - *Château de Versailles*.

Plus d'infos sur easyversailles.fr/agenda-versailles

NB : les informations contenues dans cet agenda sont données à titre indicatif et peuvent être sujettes à modification

VERSAILLES+

FÊTE
SES 5 ANS
EN AVRIL
PROCHAIN.VOUS AUSSI FAITES PARTIE DE L'AVENTURE,
CONTACTEZ DELPHINE DE VILLENEUVE
AU 06 30 63 69 48
PUBLICITE@VERSAILLESPLUS.FR



Père et fils rugby fait des petits

N'allez pas dire à Benoit de Saint-Sernin que son bébé, l'association « Père et Fils » qu'il a fondée en 2003, permet seulement la pratique du rugby entre deux générations! « Père et fils rugby », désormais rebaptisé « Père et fils sports », se décline à toutes les sauces : rugby, football, badminton et peut-être bientôt la pratique du baseball, mais cette fois entre « mère et fille ». L'idée de base est simple : réunir père et fils quelques heures le samedi afin de resserrer les liens familiaux par la pratique commune d'un sport, dont les règles sont aménagées afin de valoriser la réussite de l'enfant. Nouveauté depuis peu, les filles peuvent aussi partager du temps avec leur père, grâce à la section football qui leur est désormais ouverte ; le foot étant jugé moins violent que le rugby : « un enfant de dix ans ne doit pas considérer normal de ceinturer une fille, comme il en est de coutume dans l'ovale » précise le co-fondateur de l'association. Qu'importe, en presque dix ans, l'association a vu ses effectifs croître, puisque d'une quinzaine de membres la première semaine, ils sont aujourd'hui près de quatre cents – parents et enfants de cinq à quinze ans – à se dépenser chaque samedi, au Parc du Château, près de la Pièce d'Eau des Suisses. « Pratiquer un sport avec son père permet aux garçons de se comparer

à eux et d'évoluer à ses côtés. A huit ans, le petit veut montrer toute sa force à son père, et se confronte petit à petit à lui. A quatorze ans, le jeune commence à courir plus vite que son aîné et l'ado se sent fier de dépasser son père. » explique Benoit de Saint Sernin qui note la « grande joie » qu'ont les « fils » plus âgés à encadrer les plus jeunes. Ces mêmes gamins qui une fois devenus de robustes gaillards, iront grossir les rangs du Rugby Club de Versailles, avec qui l'association entretient des liens privilégiés. Outre le respect des valeurs familiales, « Père et fils » reste très attaché à la notion de respect : impensable par exemple d'exprimer quelconque mécontentement durant un match sous peine d'exclusion. Des règles strictes mais que tous respectent et plébiscitent puisque le principe a dépassé le cadre des frontières versaillaises : « des pères qui jouaient avec nous le samedi ont quitté Versailles mais ont souhaité continuer l'aventure en fondant dans leurs villes une nouvelle structure père et fils à Orléans, Bordeaux, Lyon et Genève ». Avec peut-être à la clef, un futur crack du top 14.

PAULINE WAROT

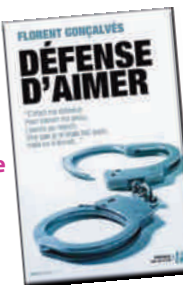
Entraînements à la Pièce d'Eau des Suisses (face Château) : foot le samedi matin, rugby dès 15h30. Infos sur le site internet <http://www.pereetfils-rugby.com/index.htm>

Les livres et jeux du mois



La véritable histoire de Pierrot, serviteur à la cour de Louis XIV, de Catherine Loizeau, éditions Bayard Jeunesse, collection romans Images

Doc. 5,90€. Ce petit livre de 46 pages au format de la collection « J'aime lire » plaira aux lecteurs débutants. Pierrot est un jeune garçon de 12 ans embauché dans les cuisines du château pour faire la vaisselle. Il va bientôt devoir déjouer un complot : un des plats du souper royal a été empoisonné... L'aventure s'annonce dangereuse et palpitante dans les appartements royaux. A noter une jolie couverture illustrée par Erwann Surcouf. Et un roman qui est aussi un mini-livre d'histoire : c'est dans la collection Images Doc et écrit par une historienne. Un gage de qualité.



Défense d'aimer, de Florent Gonçalves, Presses de la Cité, 18€. L'affaire a fait scandale il y a un peu plus d'un an : Florent Gonçalves, le directeur de la prison de Versailles entretenait une liaison avec une détenue. Pas n'importe quelle détenue. La jeune femme qui avait servi d'apât dans l'affaire du gang des barbares, cette bande qui a séquestré, torturé et finalement tué Ilan Halimi en 2006.

L'ancien directeur de la prison a beaucoup perdu dans cette affaire : sa femme, son poste... Il vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Versailles à 2 ans de prison dont un avec sursis, 10 000 euros d'amende et l'interdiction définitive d'exercer une fonction publique.

Mais Florent Gonçalves refuse de croire qu'il a été manipulé par la jeune femme. Quand l'affaire a éclaté, elle avait été soupçonnée de l'avoir séduit pour obtenir un traitement de faveur pendant sa détention. Il lui avait notamment fourni un téléphone portable et une puce. Lui parle d'une véritable histoire d'amour et expose aujourd'hui sa version des faits dans un livre, *Défense d'aimer*, aux Presses de la Cité. Il y raconte aussi que son histoire n'a pas résisté à la sortie de prison de sa maîtresse. Si Florent Gonçalves n'avait pas le droit d'avoir une relation avec une détenue, il a bien sûr celui d'écrire ce livre et de donner sa version des faits. Mais vous, ami lecteur, vous avez aussi celui de le lire, ou pas !

ASM



Marie-Antoinette et les disciples de Loki, Nemopolis, version DS, 29,98€. Voici un jeu pour DS adapté aux enfants à partir de 9 ans. Ils devront retrouver le lien entre l'éruption d'un volcan islandais, le Laki, une conjuration qui menace Marie-Antoinette et Mozart qui achève un opéra à Prague... Une enquête qui entrainera le joueur jusqu'à la veille de la Révolution, au travers d'énigmes, puzzles et casse-tête. Poursuivez vos ennemis en carrosse à travers l'Europe du XVIIIème siècle.

RESONANCES SACREES mars 2012

Vendredi 16
Samedi 17
Dimanche 18

"Mors et Vita"

ÉGLISE NOTRE-DAME DE VERSAILLES

www.resonances-sacrees.fr

U1 visible

VENDREDI 16 MARS

20H45 Requiem et Super Flumina Babylonis, **GABRIEL FAURÉ, Offertoires, CÉSAR FRANCK** Par les Harmoniques et la Sinfonie Saint Julien, dir. Jean-François Frémont **Prévente* : 15€ (TR : 8€)** Sur place : 17€ (TR : 10€)

SAMEDI 17 MARS

18H30 Messe chantée par le chœur paroissial, dir. Olivier Bresson
20H45 Requiem, **JEAN GILLES** Reniement de Saint-Pierre, **M.A. CHARPENTIER** Par l'Offrande Lyrique et l'Académie Sainte Cécile, dir. Romain Champion **Prévente* : 15€ (TR : 8€)** Sur place : 15€ (TR : 10€)

DIMANCHE 18 MARS

10H00 Messe chantée par le chœur Laetitia, dir. Lucienne Lanet
11H30 Messe solennelle Œuvres de **LOUIS VIERNE** et **CÉSAR FRANCK**
15H30 Membra Jesu Nostri, **DIETRICH BUXTEHUDE** Par la Maîtrise de Notre-Dame de Versailles et l'Ensemble Marguerite Louise, dir. Jean-François Frémont **Prévente* : 15€ (TR : 8€)** Sur place : 15€ (TR : 10€)

20H00 Lieder sacrés, **FRANZ SCHUBERT, JOHANNES BRAHMS, HUGO WOLF** Par Baptiste Jore : basse, Elise Drilhon : soprano et J.F. Frémont : piano **Prévente* : 8€** Sur place : 10€

*places réservées // Tarif réduit pour étudiants, chômeurs // moins de 10 ans : gratuit
prévente : concertclassic.com / accueil Notre Dame : du lundi au samedi 9h-12h / 15 h-19 h
Réservation : Fnac, carrefour, Magasins U, www.resonances-sacrees.fr
Renseignements : 06 64 00 81 71 / 01 30 97 69 74

Espace offert par le support

DU 7 AU 24 MARS

LES 6 JOURS DU BAZAR

DU 7 AU 10 MARS

899€ 629,30€ **534,90€**Banquette convertible "Mood"⁽²⁾

www.bhv.fr

DU 7 AU 24 MARS

429€ 300,30€ **257,40€**

Dont éco-participation de 0,21 €

DYSON

Aspirateur sans sac DC19

BHV C.C^{IAL} PARLY 2ouvert du lundi au vendredi de 10h à 21h
et le samedi de 10h à 20h

(1) Sur une sélection de produits de marques signalés en magasin. Non cumulable avec tout autre offre ou avantage en cours. (2) Mécanisme en métal, revêtement tissu 40% coton, 60% polyester, pieds métal chromé.

R.C.S. PARIS 542 052 865. Ne pas jeter sur la voie publique.



10€

DE RÉDUCTION⁽³⁾
 sur présentation de ce bon
 pour 30€ d'achats, sauf points rouges

(3) Utilisable immédiatement et jusqu'au 24 mars 2012, dans la limite de 2 bons de réduction par personne et par jour, cumulable avec les réductions sur les produits 6 jours, non cumulable avec tout autre offre ou avantage en cours, uniquement au BHV Parly 2, sauf points rouges, librairie, alimentation, restauration, liste de mariage, services, carte cadeau, voyages, obligations légales et exceptions ponctuelles signalées en magasin. Photocopie non acceptée.

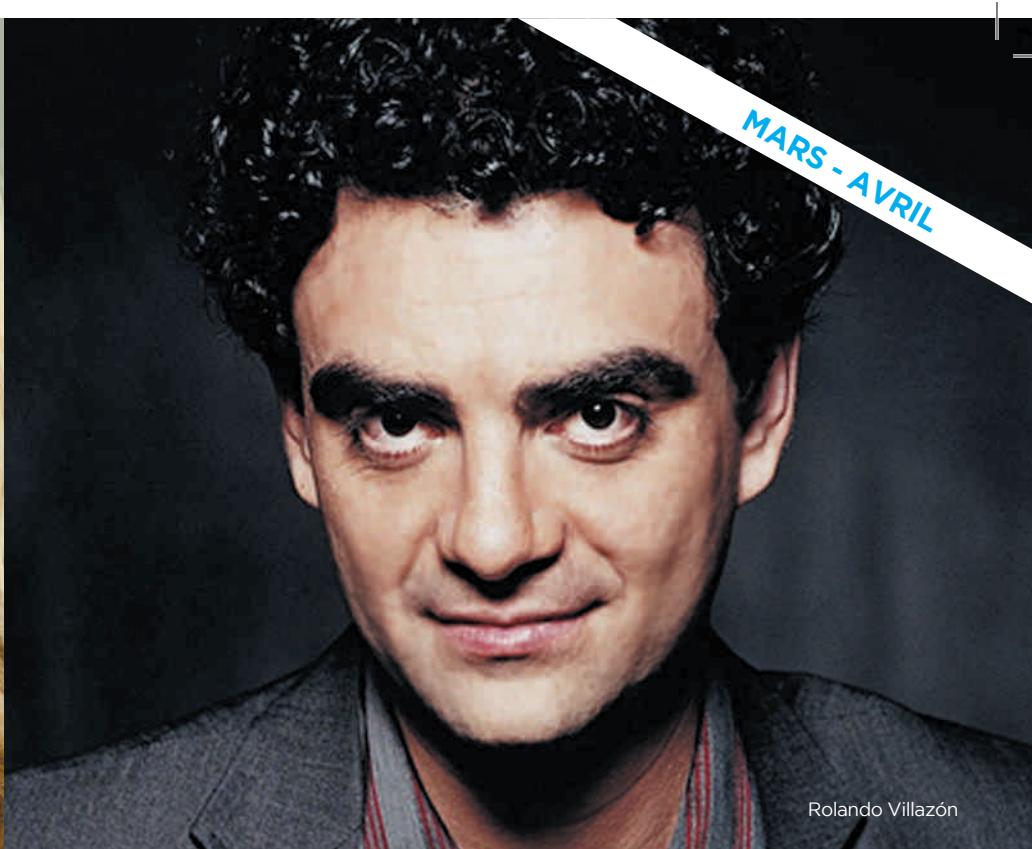


www.bhv.fr

CHÂTEAU DE VERSAILLES



Joyce DiDonato



MARS - AVRIL

Rolando Villazón

OPÉRA

ROSSINI : TANCREDE

Nora Gubisch • Elena de la Merced

Filippo Adami • Christian Helmer • Gemma Coma Alabert • Valérie Yeng Seng

Mise en scène Jean-Philippe Delavault

Ensemble vocal de l'Atelier Lyrique de Tourcoing

La Grande Ecurie et la Chambre du Roy • Direction Jean-Claude Malgoire

23 mars • 20h - 25 mars • 16h

RICHARD WAGNER

LES MAÎTRES CHANTEURS DE NUREMBERG

Premier tableau du 3^e acte, chanté en Français dans la mise en scène, le décor et les costumes de la création parisienne de 1897

Sacha Michon • Valerio Contaldo • André Gass • Marcos Garcia • Leana Durney • Elsa Barthas

Orchestre de la Haute École de Musique de Genève • Direction Laurent Gay

Mise en scène Alain Zaepffel

4 avril • 20h

HAENDEL : ARIODANTE

Joyce Didonato • Karina Gauvin • Marie-Nicole Lemieux

Sabina Puertolas • Nicholas Phan • Matthew Brook • Paolo Borgobovo

Il Complesso Barocco • Direction Alan Curtis

15 mars • 20h

SANDRINE PIAU : JOYAUX DE L'OPÉRA BAROQUE FRANÇAIS

Les Paladins • Jérôme Correas

19 mars • 20h - Galerie des Glaces

ROLANDO VILLAZÓN : TRÉSORS DU BEL CANTO

Rossini, Donizetti, Bellini et Verdi

Orchestre de Chambre Nuevo mundo • Direction Guerassim Voronkov

2 avril • 20h

EXTRAVAGANCES SACRÉES À 40 VOIX

Oeuvres polychrales de Striggio, Monteverdi, Benevoli

Le Concert Spirituel • Direction Hervé Niquet

CHAPELLE ROYALE • SEMAINE SAINTE - 6 avril 2012 • 20h

BACH : PASSION SELON SAINT MATTHIEU

Johanna Winkel • Elvira Bill • Michael Mogl • Dominik Wörner • Thilo Dahlmann • Manuel Konig

Kolner Kammerchor

Collegium Cartusianum • Direction Peter Neumann

CHAPELLE ROYALE • SEMAINE SAINTE

7 avril • 20h - 8 avril • 17h

MOZART : SYMPHONIES N° 39, 40, 41

Orchestre des Champs-Élysées • Direction Philippe Herreweghe

11 avril • 20h

CONCERTS

HASSE : DIDONE ABBANDONATA

Theresa Holzhauser • Magdalena Hinterdobler • Valer Barna-Sabadus • Maria Celeng

Andreas Burkhardt • Flavio Ferri-Benedetti

Hofkapelle Munchen • Direction Michael Hofstetter

10 mars • 20h

Sandrine Piau

Tancrede

OPÉRA CHÂTEAU DE VERSAILLES SPECTACLES ROYAL



CHÂTEAU DE VERSAILLES SPECTACLES



CHÂTEAU DE VERSAILLES



LE FIGARO

paris
île-de-france



Toute la programmation, informations, réservation : www.chateauversailles-spectacles.fr • T/01.30.83.78.89